

VOL ! OU PLAISANTERIE?

L'ECHO de FRONTENAC

Au SERVICE des COMTES de FRONTENAC - MEGANTIC - COMPTON

47e année, No 34

LAC-MEGANTIC, MERCREDI, 25 AOUT 1976

20c



PHOTO

LES CLEFS DE LA VILLE SONT DISPARUES — Si le vol des clefs de la ville de Lac-Mégantic est l'objet d'une plaisanterie, l'auteur de ce méfait ne connaît pas les souvenirs historiques attachés à ces pièces. Les clefs de la ville de Lac-Mégantic ont été forgées à même un sabre d'officier et d'un canon de mousquet trouvés sur les hauteurs de Ditchfield à la fin du siècle dernier, ayant appartenu à un membre de l'expédition d'Arnold à l'automne 1775.

[lire en page 12]

SUBVENTION de \$602,500 pour le RESEAU de SUBPRESSION du QUARTIER NORD

Page 6



[Photo L'ECHO]

Le député J. Omer Dionne, représentant du comté Mégantic-Compton à l'assemblée nationale du Québec remet à S.H. le maire Jean Lessard la lettre du ministre Victor C. Goldbloom par laquelle il accorde une subvention de \$602,500. pour le réseau de surpression du quartier Nord de la ville; on reconnaît dans l'ordre habituel MM. Lucien Royer, conseiller, Odilon Vallerand, conseiller, président du comité d'aqueduc et d'égouts, le député Dionne, le maire Jean Lessard, M. Paul Gauthier, directeur de l'association libérale de Mégantic-Compton et M. Raymond Cadieux, technicien de la firme Lemieux, Royer, Donaldson, Fields, Nadeau, Fouquette, Blais & Ass.

A LAC-MEGANTIC

Moins de 6 semaines nous séparent du CONGRES de l'ASS-FORESTIERE

PAGE 11



[Photo L'ECHO]

LE COMITE DU CONGRES — De généreux bénévoles, ont accepté de faire partie du comité du congrès de l'association forestière des Cantons de l'Est qui se déroulera à Lac-Mégantic le 5 octobre prochain, en vue d'assurer le succès de ces assises. Nous reconnaissons le président du congrès M. David Stearns, de Lake Mégantic Pulp entouré, à gauche de Mme Gaby Tardif, de Bestar Ltée, à droite, de M. Lucien Bédard gérant de l'association, [à l'arrière] MM. J. Rock Grondin, de Grondin & Fils, Jean-Paul Fontaine, de J. A. Fontaine Inc., Raymond Latulippe de Frontenac Plywood Door et Robert Coulombe de Torpedo Lumer; n'apparaissent pas sur la photo MM. Rhéaume Forest de Mégantic Manufacturing Company et Yvon Bernier de Adj. Bernier Inc.

500 membres du CLUB des TRENTÉ INC. MANIFESTENT SUR LES TERRAINS DE DOMTAR

Page 13

SOIREE de RECONNAISSANCE
ENVERS

LUCILLE BAILLARGEON

Page 15

M. J.- Pierre Jacques
réelu à la présidence de
la CORP. des
THANATOLOGUES

Page 22



Pour vous, nous avons... LU, VU, ENTENDU

Le bilan du séisme qui a secoué l'île Philippine de Mindanao s'ajoutait d'heure en heure au rythme du travail des sauveteurs. On craint maintenant officiellement que le nombre de 5000 morts ne soit bientôt dépassé. Dix provinces en tout, de ce sud des Philippines principalement peuplé de musulmans, ont été frappées par ce tremblement de terre, le plus fort qu'ait connu le pays dans toute son histoire.

Le jeune plongeur soviétique Serguei Nemtsanov, qui avait quitté son équipe pendant les jeux olympiques de Montréal et avait alors exprimé le désir de rester au Canada, a résolu de rentrer en URSS, a annoncé à Ottawa un porte-parole du ministère de l'Immigration. Le jeune homme, âgé de 17 ans, a été pris en charge par les autorités consulaires de l'Union Soviétique à Montréal.

Les dommages dus aux pluies torrentielles accompagnant l'ouragan Belle, lors de son passage dans le nord du Nouveau-Brunswick, pourraient se chiffrer par plus de \$1 million c'est du moins ce qu'on a annoncé au gouvernement provincial. Un rapport a été remis au bureau du premier ministre et c'est lui qui décidera s'il convient d'accorder une aide financière aux citoyens affectés par la tempête.

Une forte explosion a été entendue, la semaine dernière, au sommet du volcan de La Soufrière (en Guadeloupe). Les spécialistes s'attendent toujours à une violente éruption d'ici les jours à venir.

Les 70.000 habitants de la Basse-Terre ont été évacués.

Fidel Castro, qui a eu 50 ans dernièrement, a reçu l'Ordre de la Révolution d'octobre, la deuxième plus haute décoration soviétique, a annoncé l'agence TASS. Le premier ministre cubain a déjà été fait héros de l'Union Soviétique en plus de s'être vu abriter l'Ordre de Lenine, la plus haute décoration d'URSS.

Le président de la commission de lutte contre l'inflation prévoit que le gouvernement fédéral parviendra à limiter le taux d'inflation à 8%, au cours de la première année des contrôles sur les prix et les salaires, même si certaines marchandises et services doivent augmenter au cours des prochains mois. M. Jean-Luc Pépin a qualifié d'encourageantes les dernières statistiques publiées.

La population mondiale s'est accrue de 57% ces vingt-cinq dernières années. Elle atteignait près de quatre milliards d'habitants à la fin de l'an dernier, indique un rapport du département américain du commerce. La Chine représente maintenant 21% de la population mondiale. L'Inde vient ensuite avec 15.4%. L'Amérique du Nord n'occupe que 5.9% de la population totale.

Le désert martien est d'un rouge léger, tendant sur le rouille, avec des cailloux et rochers de divers tons de gris et un ciel bleu pâle, le tout ayant quelque ressemblance avec le désert de l'Arizona. Ceci est la description de la première photographie transmise de la sonde Viking qui analyse la planète Mars. Une autre constatation, fondée sur l'analyse de l'atmosphère de Mars, laisse supposer qu'une quelconque forme de vie organique a pu exister sur la planète.

L'achat d'appareils photos, de caméras et d'accessoires de photographie occasionnait pour l'ensemble des canadiens, amateurs et professionnels, des dépenses d'environ sept cent cinquante millions de dollars en 1975. La famille canadienne affectait alors en moyenne près de trente-cinq dollars de son budget annuel à l'équipement de photographie contre deux cent quatre pour le tabac.

Les provinces se trouveront peut-être dans la pénible obligation d'imposer les revenus de leurs contribuables de quelque \$100 par année si le gouvernement fédéral forfait aux engagements financiers qu'il a contractés envers elles. Telle est le constat unanime auquel en sont venus les délégués à la 17ème conférence annuelle des premiers ministres des provinces, qui se déroule à Edmonton.

Ronald Reagan a joué le tout pour le tout, et il a perdu la présidence au parti républicain. Les forces du président Gerald Ford l'ont donc emporté, 1180 voix à 1067. Les deux grandes questions qu'il reste à régler sont le choix d'un vice-président et l'établissement d'une stratégie qui ait des chances de succès contre le formidable adversaire qu'est le démocrate Jimmy Carter.

Attaqué au fusil et au harpon, un crocodile long de 15 mètres (environ 50 pieds), qui avait tué un jeune bûcheron a été retrouvé mort dans le Kalimantan occidental. Des débris de la victime ont été découverts dans l'estomac du saurien.

MINI LOTO		TIRAGE 621 20 AOÛT 1976
	33	Séries émises: 90.000 chacune
	33	POSSIBILITÉ DE
38877	33	GAGNANTS DE \$5,000.
8877	264	GAGNANTS DE \$500.
877	2673	GAGNANTS DE \$100.

C.P. 145 - Tél. 548-5358
506 rue Taillon
SAINT-LUDGER
Berthe DALLAIRE
corsetière enr.
SPENCER



SPENCER pour votre confort... et votre élégance. Spencer vous offre tout genre de vêtement correctif de maintien et médicaux. Service à domicile

CARTES PROFESSIONNELLES

AVOCATS

Pierre GREFFARD
B.A., LL.L.
AVOCAT et PROCUREUR
5284 rue Frontenac Tél. 583-2776
LAC-MEGANTIC

André TURGEON
B.A., LL.L.
AVOCAT et PROCUREUR
5175 rue Frontenac Tél. 583-1477
LAC-MEGANTIC

Dewey ZAOR & Jean-Claude BOUTIN
AVOCATS et PROCUREURS
25 WELLINGTON NORD, Suite 706
SHERBROOKE, P.Q. TEL. 819-569-9933

Claude PARADIS
B.A., LL.L.
AVOCAT et PROCUREUR
5109 rue Frontenac Tél. 583-3833
LAC-MEGANTIC



**Centre communautaire
juridique de l'Estrie**
François DORE 5244, Frontenac
avocat LAC-MEGANTIC
TEL 583-1214 G6B 1H3

ARPENTEUR-GEOMETRE

MICHEL GUAY
arpenteur-géomètre
3852 Québec-Central - Tél. (819) 583-3936
LAC-MEGANTIC

INGENIEURS • CONSEILS

Lemieux, Roy, Donaldson, Fields & Associés
INGÉNIEURS - CONSEILS
Systèmes d'égout et d'égouts
Travaux municipaux - Structures
4927 rue Laval - (819) 583-2431 - Lac-Mégantic
144 Nord, rue Vimy - (819) 583-2876 - Sherbrooke

CHIROPATICIENS

CLINIQUE CHIROPATRIQUE LAC-MEGANTIC
DR JACQUES FOURNIER CHIROPATICIENS TELEPHONES
DR GUY LAJEUNESSE (819) 583-0128
4798 Laval Lac-Mégantic 583-3171

CHIROPATICIENS

HENRI ROY
Docteur en Chiropratique
441, 1ère Ave
St-Georges-Est
Tél.: 418-228-3852

COMPTABLES

**Bélanger, Saint-Jacques,
Sirois, Comtois & Cie**
Comptables agréés - Chartered Accountants
3539, rue Thibodeau Lac-Mégantic (819) 583-0611
Lac-Mégantic, P.Q. Sherbrooke (819) 563-2331
G6B 2E2

CHIRURGIENS-DENTISTES

Dr Jean ROY, D.D.S.
CHIRURGIEN-DENTISTE
Sur rendez-vous 8 h 00 à midi et 1 h 30 à 5 h.
Mercredi et samedi exceptés
3312 Salaberry 583-2288 Lac-Mégantic

Dr Gérard BOLDUC, D.D.S.
CHIRURGIEN - DENTISTE
SUR RENDEZ-VOUS 9 h. à midi
Mercredi et Samedi 2 h. à 5 h.
exceptés 7 h. à 9 h.
3544 Milette 583-1026 Lac-Mégantic

DENTUROLOGISTE

ROGER DUMAS, t.d.c.
Denturologiste
Sur rendez-vous 1:30 à 5 h.
lundi et samedi exceptés 7:00 à 9 h.
3538 rue Bernier - 583-0669 - Lac-Mégantic

MEDECINS

Dr Jacques HUARD m.d. F.A.C.S.
CHIRURGIE GENERALE
ET GYNECOLOGIE
Tél.: Bur. 583-2672 5127 rue Frontenac
Rés. 583-2796 LAC-MEGANTIC

Dr Pierre LAVIGNE m.d., F.R.C.S.
Chirurgien - général
5109 Frontenac Tél. 583-3118
LAC-MEGANTIC

Docteur Gérard NOEL
MEDECIN - CHIRURGIEN
Médecine Générale
5035 Boul. des Vétérans Tél. 583-0678
LAC-MEGANTIC

CLINIQUE MEDICALE LAC-MEGANTIC

Dr Daniel BROCHU m.d. L.M.C.C. Dr Normand DUSSAULT, m.d. L.M.C.C.
Dr Pierre MARCHAND, m.d. Dr Marc-René NOGUE, m.d. L.M.C.C.
Médecine familiale - Pédiatrie - Obstétrique - Heures de bureau sur rendez-vous - 583-3343
4639 Laval Médecine de garde, pour la clinique médicale: 583-0277 Lac-Mégantic

NOTAIRES

L. L. BOURQUE
NOTAIRE
5335 rue Frontenac Tél. 583-2262
édifice Bourque LAC-MEGANTIC

Daniel DROUIN & Alain TALBOT
NOTAIRES
Mr Drouin est cessionnaire des greffes des
notaires C. E. Côté et DeLourdes Lippe
4927 Laval LAC-MEGANTIC Tél. 583-0787

OPTOMETRISTES

Dr Marcel COUTURE, o.d.
OPTOMETRISTE
Pour rendez-vous, signalez:
Bureau: 583-0404 5062 rue Frontenac
Résidence: 583-0405 5058 rue Frontenac

Dr Frs-X. PARADIS, b.a.o.d.
OPTOMETRISTE
Examen de la vue - Traitements orthoptiques
Bureau: 5109 Frontenac (éd. Huard) - 583-2092
Résidence: 4255 Laval - 583-2238
LAC-MEGANTIC

PHARMACIENS

Claude Charron, L.Pharm.
Pharmacien
5249 rue Frontenac - TEL. 583-2123
LAC-MEGANTIC

Pharmacie BLAIS enr.
A. CHARBONNIER, L. Pharm.
5163 Frontenac Tél. 583-0220
LAC-MEGANTIC

**l'as-tu
vue
RECEMMENT
?**

Attention., Jonquière on s'en vient LES MARINIÈRES SERONT PRESENTES EN FIN DE SEMAINE, AUX COMPETITIONS PROVINCIALES

En effet, c'est en fin de semaine soit vendredi, samedi et dimanche les 27, 28 et 29 août, que nos Marinières participeront

aux compétitions provinciales "Junior A" à Jonquière. Ces compétitions clôtureront la saison de sorties à l'extérieur pour

nos Marinières au moins au Québec, car il restera au début de septembre les compétitions nationales qui se tiendront à Toronto cette année, contrairement aux années passées où elles se déroulaient à Ottawa.

Vendredi le 27 août, les Marinières compétitionneront "pour le championnat du Festival Musical Provincial" de Jonquière pour 76 et dimanche le 29 août elles participeront aux compétitions parades et présenteront leur spectacle "76", chorégraphie présentée depuis juin dernier,



lors de compétitions à l'extérieur. Les résultats de ces compétitions à Jonquière nous seront retransmis dans la prochaine édition de l'Echo de Frontenac. Marinières, bonne chance à Jonquière.

Michel Brochu

LES ENTREPRISES PLANTE ENR.

Pose de planches de gypse - Tirage de joints
Peinture - Plafonds texturés et radiants - Stucco

Jean-Claude Plante 3457 Laval Nord - App. 5
Propriétaire Lac-Mégantic, Qué.

Tél. (819) 583-3478

NOUVEAUX PROPRIETAIRES DU RESTAURANT CHEZ MAURICE



SERGE
PHILIPPON



BENOÎT
PHILIPPON

Serge et Benoît Philippon sont heureux d'annoncer à la population qu'ils ont fait l'acquisition de **RESTAURANT CHEZ MAURICE**



SPECIAUX
SAMEDI et DIMANCHE
LES 27 et 28 août

- Soupe et breuvage servis gratuitement avec repas de \$1.85 et plus
- SPECIAL FAMILLE ½ prix pour enfants de 8 ans et moins accompagnés de leurs parents

REMERCIEMENTS

M. Maurice Quirion, ancien propriétaire, remercie bien sincèrement sa distinguée clientèle qu'il a eu le plaisir de servir au cours des 22 dernières années.

Il l'assure de recevoir de Messieurs Serge et Benoît Philippon le même accueil et de bénéficier d'une excellente cuisine.

HEURES D'OUVERTURE

Lundi: 9 h. a.m. à 1 h. a.m.
Mardi, mercredi, jeudi:

8 h. a.m. à 1 h. a.m.

Vend., Samedi: 8 h. a.m. à 4 h. a.m.
Dimanche: 11 h. a.m. à 1 h. a.m.

SERGE et BENOÎT PHILIPPON CO-PROPRIETAIRES

RESTAURANT

CHEZ MAURICE

Repas pour apporter — Préparation de repas ou lunches pour groupe — Salle de Réception pour petit groupe (35 personnes) ou dîner d'affaires —

6369 SALABERRY - LAC-MEGANTIC - 583-2565

M. et Mme Gérard Poirier (Diane Bolduc) de Lac-Mégantic sont heureux d'annoncer à leurs parents et amis, la naissance d'une fille née le treize mai et baptisée le trente mai sous les prénoms de Marie Micheline Nathalie. M. Pierre Poirier et Mlle Micheline Deslisle, oncle et cousine de l'enfant sont les parrain et marraine; la grand-maman paternel Mme Paul Poirier, portait l'enfant sur les fonts baptismaux. Nos félicitations.

Pour vos REPARATIONS, RENOVATIONS et CONSTRUCTIONS

Bel assortiment de préfinis
Clous à préfini — Moulures de bois
Carreaux à plafond — Crâmpes [agrafes]
Masonite — Contre-plaqué — Copeaux pressés
[ripe] de 3-8 et 5-8 de po. — Formica
Colle à bois et colle à contact, etc.

Nos PRIX sont très ABORDABLES

Ange-Aimé Lapierre

AUDET manufacturier

TEL.: MAF. 583-2277 rés. 583-0131



Besoin de financement?

- PERSONNEL
- COMMERCIAL
- INDUSTRIEL

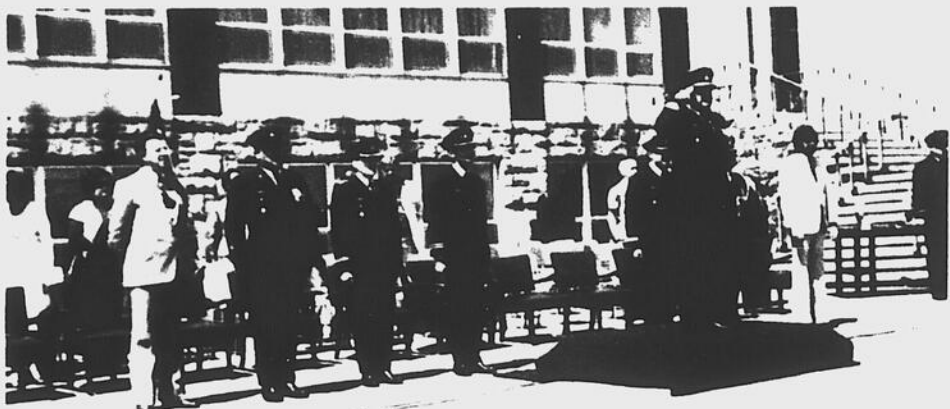
La solution:

La CAISSE D'ENTRAIDE
ECONOMIQUE DE
FRONTENAC

5137 rue Frontenac
LAC-MEGANTIC

Raymond Lapierre, dir.-général

Tél. 583-3733 ou 583-3434



CONNAISSEZ vos DROITS

par Pierre Greffard, avocat, B.A., LL.L.

Modifications au code criminel: cause de viol

Autrefois, les femmes victimes de viol ou d'attentat à la pudeur préféraient ne pas dénoncer les criminels parce qu'elles étaient le seul témoin et qu'elles n'étaient pas sûres d'être cru par la Cour. En effet, le criminel témoignait à son tour à la Cour à l'effet que la victime avait consenti en dernier ressort. En plus le criminel amenait souvent d'autres témoins prouvant que la victime avait déjà eu de nombreuses relations sexuelles avec des personnes différentes, ce qui faisait douter le jury de l'honnêteté et des mœurs de la victime.

En plus, les victimes étaient dans une position défavorable à la Cour à cause de l'article 142 du Code Criminel qui obligeait le juge d'avertir le jury qu'il n'était pas prudent de déclarer le prévenu coupable sur la seule preuve assermentée du témoignage de la victime en l'absence d'une autre preuve la corroborant et impliquant le prévenu.

Enfin, le Code Criminel a été modifié il y a quelques semaines et l'article 142 est disparu. Le juge ne sera plus obligé de faire l'avertissement susmentionné au jury et ce dernier pourra déclarer le prévenu coupable s'il croit digne de foi le témoignage de la victime.

Il y a encore davantage dans les modifications du Code Criminel. En effet, un nouvel article 142 est venu protéger davantage les victimes des crimes sexuels. D'après le nouvel article 142, le prévenu ne pourra plus humilier la victime et lui faire dévoiler toute sa vie sexuelle antérieure pour faire douter le jury de sa parole.

A l'avenir, si le prévenu ou son représentant veulent poser des questions sur le comportement sexuel de la plaignante avec d'autres personnes, ils devront donner un avis par écrit de leur intention de poser ces questions auprès du greffier par écrit la valeur probante de leurs questions.

Il y a encore davantage. Les questions pourront être posées à la plaignante sur son comportement sexuel avec une autre personne que si le juge, après une audition à huit clos en l'absence du jury, en vient à la conviction de la valeur de la preuve qui serait apportée par ces questions, c'est-à-dire que s'il est absolument convaincu que ces questions sont absolument essentielles pour éclairer un point de fait ou le crédit accordé à la plaignante.

Le nouvel article 142 apporte encore plus de protection à la plaignante victime d'un crime sexuel, il est maintenant interdit de diffuser dans un journal ou à la radio l'avis écrit susmentionné que des questions seront posées à la plaignante sur son comportement sexuel avec une autre personne de même qu'il est interdit de diffuser dans un journal et à la radio la preuve avancée ou les renseignements donnés ou les observations faites lors d'une audition à huit clos concernant ces questions. Toute personne qui ne se conforme pas à l'interdiction de publication dans un journal ou à la radio sera passible d'une infraction punissable sur déclaration sommaire de culpabilité.

Depuis longtemps, différentes associations réclamaient des modifications à la loi pour soustraire les victimes d'actes sexuels criminels des humiliations et du dévoilement de leur vie privée qu'elles encourraient si elles dénonçaient le criminel en justice. Enfin ces modifications ont été apportées et il est à souhaiter que le nouveau traitement accordé aux victimes d'actes sexuels criminels par le Code aura pour effet de faire dénoncer plus de criminels sexuels et conséquemment de limiter ces crimes à l'avenir.

Le brigadier-général René Gutknecht, commandant du 5ème gouvernement de combat de la base des Forces Canadiennes à Val Cartier procédait à l'inspection du Corps de Cadets dix-neuf, trente-sept, le cinq juin dernier. Nous apercevons (photo du haut) première rangée assis le lieutenant Jean-Guy Boucher, le lieutenant Renald Turcotte, le lieutenant Roger St-Amant de la Cie B du Régiment de La Chaudière, Adjudant Gagnon, le capitaine André Vallerand, le brigadier-général René Gutknecht, le capitaine Lamontagne, le capitaine Genoit, M. Renald Chabot, délégué du club Optimiste local, le Lieutenant Bernard Perron et le Lieutenant Serge Latulippe. Debout, 1ère rangée: cadet lieutenant Denis Parent, cadets Claude Drouin, Daniel Giguère, Réal Turmel, cadet adj. Yves Sévigny, cadets Jacqueline Ouellette, Brigitte Bellefleur, Nicole Morin, Line Roy, Lucie Dallaire, Julie Gilbert, 2ème rangée, cadet adj. Martial Grondin, cadet lieutenant Alain Kenny, cadet lieutenant Michel Carrier, commandant-adjoint, cadet capitaine André Poulin, commandant, cadets Marc Guérin, Michel Lacroix, Yvon Parent, Danielle Gobeil, Hélène Boulet et Sylvie Morin, troisième rangée cadets Yves Létellier, Marc Létellier,

Réal Fortin, Claude Goulet, Gilles Isabel, Pierre Turmel, Paul Isabel, cadet capitaine Jean-Yves Fortin, cadet sergent D. Philippon, cadet caporal Yves Aubut, cadets Jean Bellefleur, Marc Rancourt, Bruno Fillion, 4ème rangée, cadets Guy Grenier, Mario Doyon, Claude Plante, cadet caporal Robert Turcotte, cadet Ghislain Fortin, cadet caporal Hubert Genest, cadets Marc Sévigny, Daniel Cadoret, Robert Lachapelle, cadet sergent Miguel Duquette, Pierre Drouin et cadet sergent Daniel Lapierre, 5ème rangée, cadets Réal Cloutier, Jean Rodrigue, Dany Lacasse, Marc Champagne, cadet sergent André Grenier, cadet Marc Campeau; à l'extrême gauche, M. Albert Fontaine, conseiller représentant du maire. Sur les photos nous reconnaissons à gauche le capitaine André Vallerand, officier commandant durant le cérémonial; à droite, M. Albert Fontaine, conseiller, l'adjudant Gagnon, le lieutenant Roger St-Amant, commandant-adjoint de la Cie B du régiment de La Chaudière, le capitaine André Vallerand, commandant, le capitaine Lamontagne, le brigadier-général Gutknecht, M. Renald Chabot (photo ci-contre) le représentant du maire, M. Albert Fontaine, conseiller remet au brigadier général Gutknecht une photo-souvenir.



[Photos Studio Gérard]

Sur le Pont d'Agnès

(de nos éditions antérieures)
par Louis-Philippe POULIN
(Tous droits réservés)

Se faire griller par le soleil à notre époque, c'est devenu froid.

x x x

Si notre climat continue à se faire un autre climat nous entendrons peut-être dire un jour Sur le Pont: "Moi je vais passer l'été en Floride".

x x x

Ces faux héros n'ont de mérite que l'habileté avec laquelle ils nous montent des bateaux, ne devraient pas être qualifiés de héros mais de zéros.

x x x

Les haches de guerre sont disparues, depuis des siècles, mais il y a encore des personnes civilisées qui manient sauvagement le tomahak, les matraques, et les pistolets.

x x x

Lorsque, à la Bourse, un fléchissement se produit, il y a toujours dans un très grand nombre de bourses, un dégonflement.

x x x

Les bains turcs doivent être de plus en plus chauds si pris en Turquie même.

x x x

A l'approche de l'automne, chaque année, qui ne se rappelle pas, avec plaisir, nos bonnes vieilles expositions paroissiales et régionales de nos comtés.

x x x

Moustaches, favoris, et barbes sont des amis auxquels il ne faut pas s'attacher trop profondément, la mode pouvant nous les décrocher à

notre nez le jour où nous nous en attendons le moins.

x x x

Il suffit de parcourir nos "Il y a dix ans", "Il y a vingt ans", "Il y a trente ans" et "Il y a quarante ans" pour comprendre davantage, jusqu'à quel point le temps passe vite.

FONDÉ EN 1929

L'ECHO de
FRONTENAC

JOURNAL
HEBDOMADAIRE
REGIONAL

Rédaction et administration
à 5040 Boul. des Vétérans
Tél. 583-1630

LAC-MÉGANTIC

Mme L.-Philippe Poulin
directrice

MEMBRE
des HEBDOS du CANADA
et de

L'AUDIT BUREAU of
CIRCULATION



Circulation certifiée

ABONNEMENTS

CANADA,	1 AN	\$ 6.00
	2 ANS	\$11.00
ETATS-UNIS,	1 AN	\$ 9.00
	2 ANS	\$17.00

Imprimé aux ateliers de
l'imprimerie Poulin Ltée
St-Joseph de Beauce

Courrier de la 2e classe
Enregistrement No 1148

La population consultée

Heures d'ouverture de Communication-Québec

Le Bureau de Communication-Québec à Sherbrooke, se voulant à l'écoute des citoyens de l'Estrie et désirant permettre à ceux-ci une plus grande accessibilité aux services du gouvernement du Québec, a décidé de consulter la population sur ses heures d'ouverture.

Communication-Québec offre quatre (4) possibilités d'horaire: 8:00 h. à 16:00 h. — 8:30 h. à 16:30 h. — 9:00 h. à 17:00 h. — 9:30 h. à 17:30 h.

Les gens désireux de faire connaître leurs opi-

nions, peuvent communiquer avec Communication-Québec par téléphone à 569-9311 pour Sherbrooke et les environs; les personnes demeurant dans une zone interurbaine peuvent le faire gratuitement en faisant le "0" et demandant Zenith 2-6770.

On peut également exprimer son opinion en écrivant ou se rendant à 50 sud, rue Des Grandes Fourches, Sherbrooke.

Communication-Québec recueillera donc les avis de la population sur ses heures d'ouverture jusqu'au 1er septembre.

AU CONSEIL DE LA MUNICIPALITE DE FRONTENAC

A sa séance régulière, tenue au lieu et heure ordinaire, ce 3ème jour d'août 1976, sont présents: MM. René Bédard, Claude Grenier, George Stewart, Berthier Bédard, Paul Robert, sous la présidence de Son Honneur le maire Léon Ducharme.

Résolution no 4389: Proposé par, Berthier Bédard, secondé par, Claude Grenier, que la résolution no 4377 soit annulée, puis qu'elle va à l'encontre de la loi SRQ 1964 chapitre 176, Loi de l'interdiction de subvention Municipale et qu'une copie soit envoyée à Jacques & Frères Lac Mégantic. **ADOPTÉ**

4390 Proposé par, George Stewart, secondé par Paul Robert, que les minutes de la dernière assemblée soient acceptées telles que lues. **ADOPTÉ**

4391 Proposé par Paul Robert, secondé par Georges Stewart que les comptes du mois pour un montant de \$4,478.64 soient payés. **ADOPTÉ**

En plus comme frais de représentation, il a été payé à M. le maire \$284.55 et à chaque conseiller \$94.85, total \$853.65 pour les 6 premiers mois de 1976.

Le 7 juillet 1976, certificat de \$8000.00 pour 3 mois plus 30,000. égale \$38,000. de prêt à la banque.

EN BANQUE LE 29 JUILLET 1976:
municipalité \$5,083.80
aqueduc 2,401.45

RECETTES:
aqueduc 389.00
Municip. Taxe 288.08
Gouv. du Québec 8,951.05
Cinéma Még. Ltée 625.36

Vidanges 40.00
Roulottes 296.73
Parc 98.75
TOTAL 10,688.95

Déboursés pour parc et
loisirs 1,439.15
Disponibilité 1,282.00

DEFICIT 157.15

4392 Proposé par Berthier Bédard, secondé par Georges Stewart, que demande soit faite à l'Hydro-Québec, pour qu'une lumière soit installée au poteau situé entre M. Germain Fredette et Mme Irène Bilodeau. **ADOPTÉ**

4393 Proposé par Berthier Bédard, secondé par Claude Grenier, que la soumission de Gérald Veilleux, pour le peinturage du tracteur et souffleur à neige au montant de \$420.00 soit acceptée. **ADOPTÉ**

Correspondances: Avis de convocation, de se présenter à la cour Provinciale, le 30 août à 9h.00 a.m. pour audition. Recensement du Canada, population 1010 en 1976. L'Hydro-Québec nous informe de l'installation d'un luminaire rang 2 Ditchfield. Me Luc-Lin Bourque Sec. Trés., C.M.C.F. a fait parvenir une copie de la loi de l'Interdiction de subvention Municipale à l'établissement commercial. Ministère de l'Education, inventaire en équipement de Loi-

Route 112:

Pose d'enrobés bitumineux sur une longueur de plus de 10 milles

Contrats de \$454,000 accordés à Desourdy

Le député libéral du comté de Mégantic-Compton à l'assemblée nationale du Québec, M. J. Omer Dionne, annonce que le ministère des Transports a accordé deux contrats totalisant \$454,013.43 à la firme Desourdy (Sherbrooke) Inc., de Sherbrooke, pour l'exécution de travaux de voirie dans son comté.

M. Dionne fait savoir qu'un premier contrat de \$49,912.35 a été octroyé pour la pose d'enrobés bitumineux sur la route 212, dans le canton Ditton. Ces

travaux couvriront une distance de 1.56 mille.

Le député de Mégantic-Compton a précisé qu'un

second contrat de \$404,101.08 a été accordé pour la pose d'enrobés bitumineux sur la route 112 et diverses

intersections. Ces travaux d'une longueur de 9.8 milles seront effectués dans différentes municipalités de son comté.

Appel d'offres demandés pour des travaux de stabilisation de talus à Lac-Drolet

Le député libéral du comté de Mégantic-Compton à l'assemblée nationale

du Québec, M. J. Omer Dionne, annonce que le ministère des Transports de-

mande un appel d'offres pour des travaux de stabilisation de talus sur le Chemin Principal.

M. Dionne fait savoir que ces travaux seront effectués dans la municipalité de Lac-Drolet.

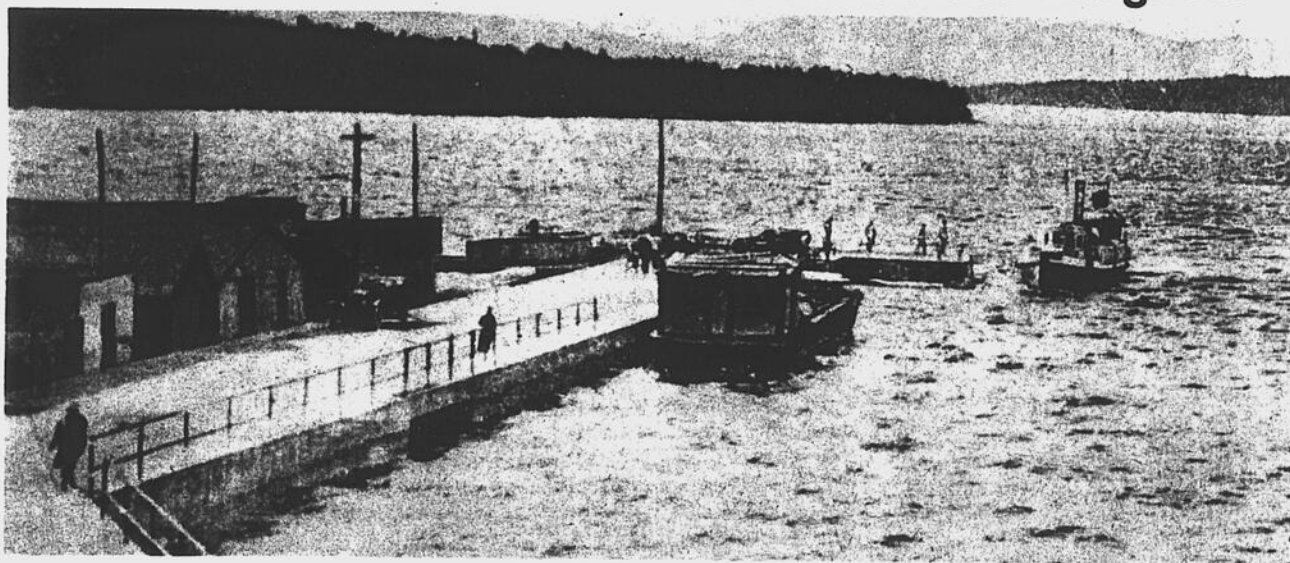
L'ouverture des soumissions aura lieu à Québec le 31 août 1976.

L'HISTOIRE par les TEXTES

(par JEAN BOURQUE)

[Tous droits réservés]

Les bateaux à vapeur du lac Mégantic et du lac des Araignées



LE QUAI DE MEGANTIC: remarquez les "cabanes à bateaux" comme on disait dans le temps et les barges à vapeur qui transportaient le bois.

LE "LENA"

"Il y avait un bateau à vapeur qui appartenait à M. Flint qui avait un moulin à scie près du lac des Joncs. Son bateau s'appelait le "Lena" et il disparut alors que j'étais trop jeune pour le voir. Il coula près du quai du gouvernement à Mégantic et lorsque j'étais jeune garçon, je me souviens avoir nagé autour avec mes amis. Ensuite il y eut Poly Thivierge, de Piopolis qui eut un petit bateau pour remorquer des machines."

(George M. Stearns)

En 1883, M. Flint engagea le capitaine J.P. Jones et un ingénieur qualifié afin de pouvoir transporter des passagers. Un service régulier, deux fois par jour, en partance de Lac-Mégantic fut inauguré. Au début, il était difficile d'accoster et on devait se faire aider d'un petit bateau, mais lorsque l'on construisit de bons quais au village de Lac-Mégantic, à Piopolis, à Woburn et plus tard à Agnès, à la Baie Victoria et à Trois Lacs, les conditions changèrent. Le "Lena" fut en opération jusqu'en 1898. La construction du clubhouse de la "Mégantic Fish and Game Club" au lac des Araignées en 1887 profita beaucoup au "Lena" qui transportait les passagers et les ravitaillements, évitant ainsi un long

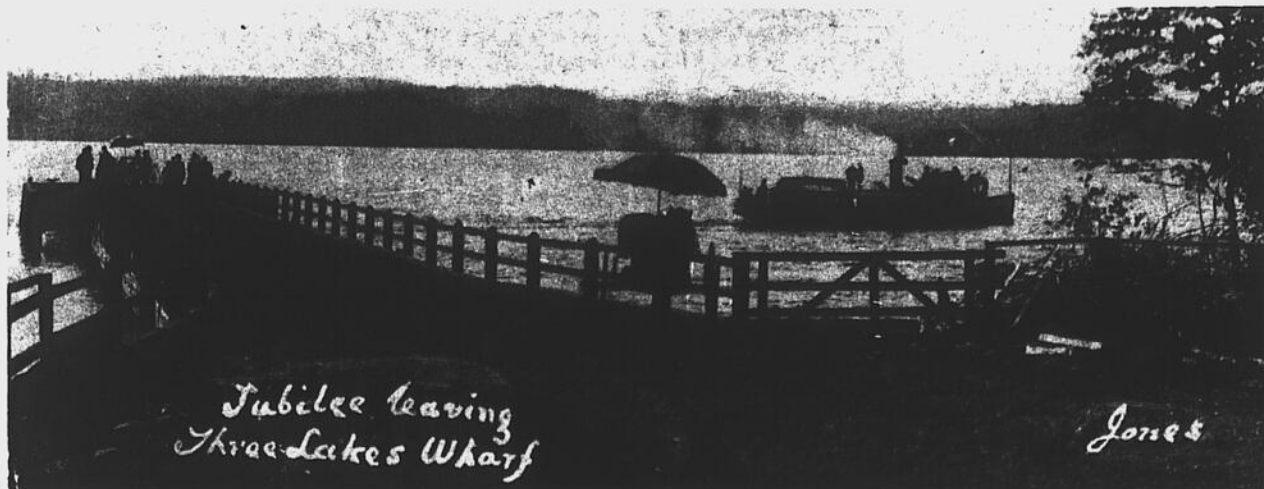
trajet sur de mauvaises routes pour se rendre au Lac-Mégantic.

LENA:

bateau à vapeur construit en 1881 par Georges Flint de Three Lake (Trois Lacs) Québec.

SPECIFICATIONS: tonnage enregistré: 14.99 tonnes, cabine sur le pont (house on deck), 1 pont, structure de bois, longueur: 48 pi. 3 po., longueur de la salle des machines: 18 pi. 4 po. Moteur à haute compression construit en 1881 par Alex Doig de Toronto, Ontario. Propriétaire: George H. Flint de Montréal, comté Hochelaga, gérant de "The Linotype Company of Montreal". Signé: L. D. Perhampro, registraire. Régistre fermé le 6 mai 1915. Signé: P.H. Barclay, registraire.

Le notaire J.H.N. Thibodeau de Lac-Mégantic nous a écrit le 23 mars 1915 pour nous faire savoir que le Lena fut abandonné à cet endroit au printemps de 1892. On peut voir l'épave du bateau à l'eau basse. M. George H. Flint est mort depuis au moins 10 ans. Signé: P.H. Barclay, registraire.



La semaine prochaine "Le JUBILE" que nous apercevons quittant le quai de Trois Lacs avant que celui-ci n'ait un abri pour les passagers. Ce quai est situé entre les terrains de chalet de messieurs François Dallaire et Jean-Marie Blais.

[Photo Louise Hodgson]



S. H. le maire Jean Lessard remet au député de Mégantic-Compton M. J. Omer Dionne, une paire de raquettes fabrication de la Cie Torpedo de Lac-Mégantic, lors de la



[Photos l'ECHO]

réception que lui ont réservée les édiles municipaux; à droite, le député signe le livre d'or de la ville de Lac-Mégantic.

Subvention de \$602,500 pour le réseau de suppression d'aqueduc du quartier nord

La subvention couvre 90% du capital et des intérêts 10% sera réparti entre les usagers du secteur

Le député libéral du comté de Mégantic-Compton M. J. Omer Dionne était heureux vendredi dernier d'annoncer à nos édiles municipaux que le ministre des Affaires Municipales et de l'Environnement, le Dr Victor C. Goldbloom, mettra à la disposition de la ville de Lac-Mégantic une subvention de l'ordre de \$602,500 afin de permettre la réalisation des travaux d'amélioration au poste de suppression d'aqueduc du Quartier Nord.

Le présent projet vise principalement à corriger un problème de basse pression du réseau d'aqueduc dans un secteur du Quartier Nord comprenant les rues Gendreau, St-Adolphe Leclerc, St-François-Xavier, Lavoie, Fournier, Claudel ainsi que la rue

Laval entre la rue Claudel et la rue Gendreau. Quelque 175 personnes réparties dans 48 familles sont affectées par le problème d'une basse pression du système d'aqueduc.

On se rappelle qu'à la suite d'une requête des contribuables concernés en date du 24 août 1974, d'une rencontre du conseil municipal avec ces mêmes contribuables et également afin de donner suite à une lettre des Services de Protection de l'Environnement en date du 31 octobre 1974 le conseil municipal confiait à ses ingénieurs la firme Lemieux, Royer, Donaldson, Fields, Nadeau, Fouquette, Blais et Ass. le mandat de préparer les plans et estimations des travaux nécessaires afin d'améliorer la pression de l'aqueduc dans le secteur

concerné.

La situation qui prévaut dans ce secteur présente des dangers en cas d'incendie, car la protection est absolument nulle du fait que le réseau ne peut fournir adéquatement le camion-pompe du service des incendies. La pression du réseau d'aqueduc ne dépasse pas 7 ou 8 livres à plusieurs endroits. La situation est de plus extrêmement désagréable pour les résidents du secteur, car lorsque des robinets sont ouverts à des endroits différents d'une même résidence, certains robinets cessent à toute fin pratique de couler.

Depuis la construction de la Polyvalente Montignac et plusieurs développements commerciaux du secteur, le poste de suppression fonctionne à sa capacité maximum; ce poste n'assurent plus une protection adéquate contre l'incendie compte tenu des bâtiments importants actuellement desservis soit: l'hôpital, l'école polyvalente, motels, abattoir, garages etc...

Le projet prévoit l'exécution des travaux suivants:

a) améliorations au poste de suppression: agrandissement du poste et addition aux trois pompes existantes de 200 gallons U.S. minute chacune, d'une pompe de 700 gallons ainsi qu'une d'une pompe de 2,000 gallons; ces nouvelles pompes assureront une certaine flexibilité de fonctionnement.

b) pose d'une conduite de 10" sur la rue Laval, à partir du poste de suppression

et allant jusqu'à l'Hôpital St-Joseph.

c) Raccordement au poste de suppression des conduites des rues Gagnon, Leclerc, St-François-Xavier, Lavoie, Fournier, St-Adolphe et Gendreau.

COUT DES TRAVAUX

Selon les soumissions reçues le coût des travaux s'élèveront à \$412,200, incluant les frais incidents.

M. Dionne a déclaré que la subvention de \$602,500 sera payée sur une période de dix années consécutives en versements annuels égaux. Le premier versement sera effectué dès que la municipalité aura procédé au financement total qui sera occasionné par la réalisation de ces derniers.

"Je rends hommage au député de Mégantic-Compton, M. J. Omer Dionne, pour la tenacité qu'il a démontrée pour l'obtention de la subvention; maintes fois il y a mis la main; le dossier a sorti rapidement je dois vous rendre hommage et vous remercier très sincèrement au nom de toute la population de Lac-Mégantic" de déclarer le maire Jean Lessard lors d'une réception offerte au député en guise de reconnaissance pour son travail.

"Il a fallu travailler fort, de dire le député de Mégantic-Compton, mais j'étais fier lorsque le ministre a confirmé que la subvention était accordée. On a "pédalé" dans les ministères suite aux pressions que j'ai exercées". Monsieur Dionne a souligné le travail du conseiller M. Odilon Vallerand, président du comité d'aqueduc de la ville

de Lac-Mégantic. "Lui, et les ingénieurs de la ville

n'ont pas cessé de me téléphoner" il m'a fait grand plaisir de travailler avec vous; sachez que vous êtes privilégiés à Lac-Mégantic vous avez gagné tout ce que vous avez demandé", dit-il.

FINANCEMENT DU PROJET

	CAPITAL	INTERETS	TOTAL	SUBV.	50%
1-	\$ 26,000.	\$ 41,200.	\$ 67,200.	\$ 60,250.	\$ 30,125.
2-	28,000.	38,600.	66,600.	60,250.	33,125.
3-	31,000.	35,800.	66,800.	60,250.	30,125.
4-	34,000.	32,700.	66,700.	60,250.	29,125.
5-	38,000.	29,300.	67,300.	60,250.	29,125.
6-	42,000.	25,500.	67,500.	60,250.	21,125.
7-	46,000.	21,300.	67,300.	60,250.	11,125.
8-	51,000.	16,700.	67,700.	60,250.	11,125.
9-	56,000.	11,600.	67,600.	60,250.	6,125.
10-	60,000.	6,000.	66,000.	60,250.	6,125.
	\$412,000.	\$258,700.	\$670,700.	\$602,500.	

10% REPARTI ENTRE LES QUELQUE 80 USAGERS DU SECTEUR

Comme le démontre le tableau ci-haut le capital et intérêts pour la réalisation du projet se chiffrent à \$670,000; le gouvernement verse une subvention de \$602,500 soit à 90% du coût total. La balance du coût du projet sera répartie entre les 70 et 80 usagers du secteur.

La dite taxe spéciale sera imposée sur chaque lot construit ou non, faisant front aux rues énumérées précédemment, suivant l'étendue en front des propriétés; elle sera payable annuellement sur une base de dix ans.

Un règlement d'emprunt au montant de \$412,000 a

fait l'objet d'une résolution, lors du conseil municipal de lundi; elle a eu comme proposeur le conseiller Odilon Vallerand, lequel a été appuyé par le conseiller Rodrigue.

Le règlement est soumis aux électeurs des secteurs concernés qui peuvent demander que le règlement fasse l'objet d'un scrutin. Ils auront accès à un registre tenu à leur intention les 1er et 2 septembre au bureau de l'Hôtel de Ville de neuf heures à dix-neuf heures.

Le nombre requis de mandes enregistrées pour que le règlement fasse l'objet d'un scrutin est de 20 et à défaut de ce nombre le règlement en question sera réputé approuvé.

confiez à:

MACONNERIE RICHER enr.

Vos travaux de posage de briques, blocs de tous genres, pierre, construction de foyers, etc.

Téléphone: **583-3622**

à Lac-Mégantic

(819) **562-5438**

à Ascot Corner

Pour vos travaux de forage dans le ciment ou le roc,
CONSULTEZ

Roger Brodeur

4238 Baie des Sables - 583-2993

(Services d'un dynamiteur si nécessaire)

Noces de saphir de M. et Mme Ephrem Orichefqui

45 ANNEES DE VIE A DEUX — M. et Mme Ephrem Orichefqui de St-Jean Vianney ont été l'objet d'une belle fête à l'occasion de leurs noces de saphir. Un banquet a eu lieu à l'hôtel La Lanterne de Audet suivi d'une soirée récréative le 5 juin dernier réunissant quelque 350 personnes. Une adresse a été lue par Lisette Boudreault tandis que Nancy et Daniel Orichefqui remet-

taient des fleurs et une bourse bien garnie à leurs grands-parents.

M. Ephrem Orichefqui épousait dame Alexina Boucher en janvier 1931 en l'église St-Hubert de Audet. De ce mariage naquirent dix enfants dont huit vivants: Clément de Audet, Julien de Audet, Carmelle (Mme Jean Boucher) de Audet, Réal de Audet, Gilles de Audet, Lisette (Mme Arthur Boudreault)

de Montréal, Suzanne (Mme Viateur Caron) de Montréal et Laurent de Lac-Mégantic. Les jubilaires comptent 21 petits-enfants.

Nous nous unissons à tous les parents et amis pour exprimer à M. et Mme Ephrem Orichefqui nos meilleurs vœux de bonheur, santé et longue vie parmi leur belle et nombreuse famille.



Fiducie du Québec

Le "Trust" des Caisses Populaires

Courtier

ACHAT — VENTE
commercial résidentiel

LAC-MEGANTIC — Maison et station de service, 2 pompes, avec 3 réservoirs: de 3,000 gal. et 6,000 gal.; garage à l'arrière, sous-sol aménagé; avec équipement etc. deux laveurs d'autos à 25 cents, laveuse auto sur rail; chauffage à l'eau chaude. MAISON 10 pièces, finie briques, sous-sol fini, chauffage à l'eau chaude, tapis, prélatris, fixtures électriques, draperies et stores inclus. Bureau pour le service à l'avant; maison 30' x 40', terrain 190' façade x 200' aussi "jeep" 1955 équipée d'une charrie à neige. Agent de pneus Goodrich. Situés rue Agnès et portant le nom de Lac-Mégantic Gaz-Bar.

COMMERCE RESTAURANT A MULTIPLES REVENUS situé à St-Ludger; restaurant avec résidence plus 4 logements qui suffisent à eux seuls pour payer l'hypothèque; maison 58' x 73', 2 étages, terrain: 120' x 103'; chauffage à l'huile; 2 logements de 4 1/2 pièces, de 3 1/2 pièces et 1 de 6 pièces; équipement complet pour le restaurant avec mobilier pour accommoder 48 personnes. Une occasion unique pour se lancer en affaires.

TERRAIN à être subdivisé rue Laval nord (lot 1373) de Lac-Mégantic 43,000 p.c.

MAISON 2 logements, finie papier imitation brique, située au 3482 rue Victoria coin Letellier.

RESTAURANT, très bien situé dans le village de Piopolis, construction récente, terrain 120' x 50'; équipement moderne au complet, 32 sièges avec avec appartement 1 1/2 pièces, très bonnes conditions de vente, prix à discuter.

MAISON située à 1 1/2 mille du village de St-Ludger, 2ième rang, extérieure imitation de brique, intérieur en pré-fini, moderne, entrée 220, cascade 40, chauffage air forcé, 10 pièces

LAC-MEGANTIC: Magnifique coin de rue Dollard-Laviolette, au 3714 Laviolette, 137' x 90', 2 maisons: 1ère 46 x 20', maison 2 étages, 2 logements; 2ième 20' x 20', 1 logement. Endroit idéal pour édifier à appartements.

MAISON MOBILE 14' x 70', située sur R.R. no 5 chemin de Marsboro, 3 milles de Lac-Mégantic, 3 chambres, salon, cuisine, salle de bain, chauffage électrique, fosse septique, terrain 150' façade, par 100' profondeur

GROUPE DE CHALETS à vendre en entier, situé SUR UNE DES PLUS BELLES PLACES du lac Mégantic, à 2 milles de la ville; tous les chalets sont meublés, 225' de façade sur le lac par 175' de profondeur avec terrain libre de 100' x 100', tous les services rendus. Un des chalets est habitable à l'année, chauffage à l'électricité.

PIOPOLIS, MAISON finie bardeaux 21' x 26', grande cuisine, 3 chambres à coucher, entrée 220, hangar de 20' x 10', située dans le village, terrain 80' x 80', chauffage électrique.

STE-CECILE - MAISON située à la sortie du village de Ste-Cécile, finie en clapboard aluminium, garage à même terrain 100' de façade x 150 de profondeur.

AUDET: Camp d'été ou de chasse, 16' x 24' meublé, chauffage au bois, situé dans le 5e rang de Spaulding à 1 1/2 mille du village, 300 pieds de façade par environ 900 pieds de profondeur, 800 érables.

J. Henri Giguère

5153 rue Frontenac, Lac-Mégantic, P.Q.
Tél. 583-1690 ou 583-0510



La santé communautaire

HORAIRE des cliniques de puériculture pour la semaine commençant le 30 août 1976.

LUNDI, 30 AOUT:

P.M.: Tring-Jonction: 1h.30 à 2h.30

P.M.: St-Frédéric: 2h.30 à 3h.00

P.M.: Lac-Drolet: 1h.30 à 2h.30

MARDI, 31 AOUT:

A.M.: St-René: 10h.00 à 10h.30

A.M.: Ste-Marguerite: 10h.00 à 11h.00

P.M.: St-Martin: 2h.00 à 3h.00

MERCREDI, 1 SEPT.:

P.M.: Dorset: 1h.30 à 2h.30

P.M.: Courcelles: 2h.30 à 3h.30

JEUDI, 2 SEPT.:

A.M.: St-Narcisse: 10h.00 à 11h.00

P.M.: St-Georges Ouest: 1h.30 à 3 h.00

P.M.: St-Sylvestre: 1h.15 à 2h.00

P.M.: St-Patrice: 2h.15 à 3h.00

Nous profitons de ces cliniques pour donner le vaccin DCT contre la diphtérie, la coqueluche et le tétanos, de même que le vaccin SABIN (gouttes par la bouche) contre la poliomyélite. Nous donnons aussi le vaccin contre la rougeole et la rubéole.

Tous les bébés et préscolaires, soit tous les enfants de 3 mois jusqu'à 6 ans, sont particulièrement invités à ces cliniques.

Pour toute information concernant les cliniques antituberculeuses à nos bureaux, qu'on veuille bien communiquer au numéro de téléphone suivant: 774-9811 (418)

Dr Marc Dionne,
640, 2ème avenue,
Beauceville-Est,
Beauce.

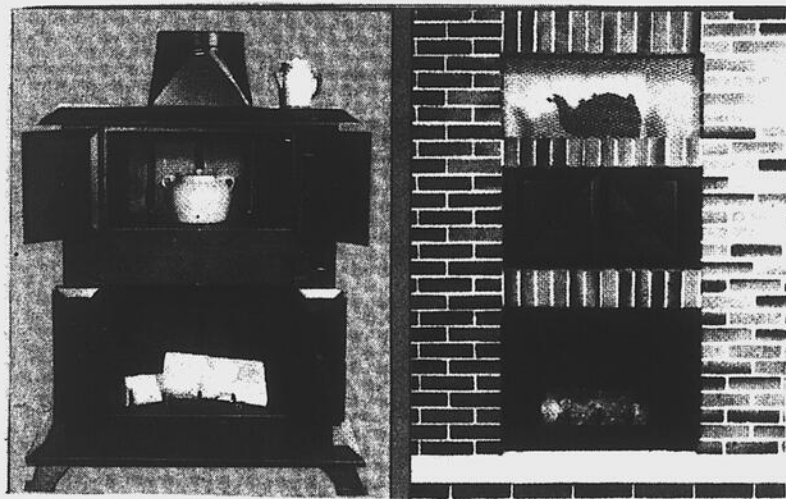
Moi je suis en forme.
Demandez à Marie,
Pierrette, Céline,
Josée...



En forme... la seule vraie façon de vivre



Le fameux FOYER KARLTON à 8 UTILITES



Le foyer KARLTON

Le même foyer encastré dans un mur de briques, de pierres ou autres

Etes-vous intéressé de savoir que vous pouvez maintenant vous procurer un FOYER COMBINE avec

- Fourneau
- Charcoal
- qui chauffe votre maison entièrement puisqu'il peut-être utilisé comme poêle ou fournaise
- Plaque à rôtir
- Réchaud

Le foyer combiné KARLTON respire l'air de l'extérieur [et non celui de la maison] grâce à son mur déflecteur construit à même.

Une liste de clients débordant d'enthousiasme vous sera envoyée sur demande. Le foyer Karlton fonctionne à merveille sur toute cheminée d'au moins 8 pouces.

Pour plus de renseignements consultez:

J.M. CARLETON ENG.

NANTES 583-3622

"LA S.S.J.B. UNE GROSSE AFFAIRE"

NOTRE TITRE

Il peut en faire sourire quelques-uns; mais il n'est que plus vrai si on se reporte seulement à la fête de la St-Jean, qu'on a célébrée à Sherbrooke, de façon tout-à-fait particulière, le 24 juin dernier. Non, notre mouvement n'est pas prêt de tomber, si l'on considère l'intérêt que lui manifeste les membres de la région de l'Estrie. Il est bon de rappeler que plus de cinq cents personnes assistaient au dîner et à la fête populaires qui ont eu lieu à l'Hôtel New Wellington à Sherbrooke. Au cours de cette manifestation, on procédait à la remise des premier, deuxième et troisième prix des cinq concours du patrimoine qui se sont tenus au cours de l'hiver et du printemps

dernier. Une messe spéciale de circonstance avait été célébrée auparavant dans la plus vieille église de Sherbrooke, l'église St-Jean Baptiste.

SEMINAR

Le séminar des six sociétés Saint-Jean Baptiste authentiques du Québec, comptant au-delà de 100,000 membres, aura lieu cette année à Trois-Rivières à l'Auberge des Gouverneurs, et réunira encore quelques centaines de délégués, les vendredi et samedi, 17 et 18 septembre prochain. Le thème général en est: "La Famille, Gardienne du Patrimoine". Nous reviendrons plus en détails sur cette organisation dans les prochaines chroniques.

JOURNEE PLENIERE FEMININE

Elle se tiendra, dimanche, le 24 octobre prochain, à l'Hôtel Wellington, de Sherbrooke. A cette occasion, l'on remettra le Prix Musical Valmore Olivier à une personnalité de la musique, dans la région. On se rappelle que cet honneur était dévolu à notre jeune Marc Durand, de Lac-Mégantic, à la même occasion, en octobre 1975. La conférencière Me Colette Lavoie développera le thème: "L'Economie, c'est notre affaire".

CAISSES POPULAIRES

En parlant de "L'Economie, c'est notre affaire", nous vous transcrivons un extrait du journal ENSEMBLE, journal d'information coopérative: le système d'informatique conçu et opéré par la Fédération de Québec des Caisses Populaires Desjardins est le plus important système intégré de télé-traitement des données en direct dans une institution financière en Amérique du Nord. Cette réalisation entièrement Québécoise est le résultat d'une dizaine d'années d'efforts persévérants. Actuellement, le système intégré des Caisses Populaires traite électroniquement les opérations de plus de 2,700,000 membres dans 535 Caisses Populaires. 492 Caisses Populaires offrent le service inter-Caisses.

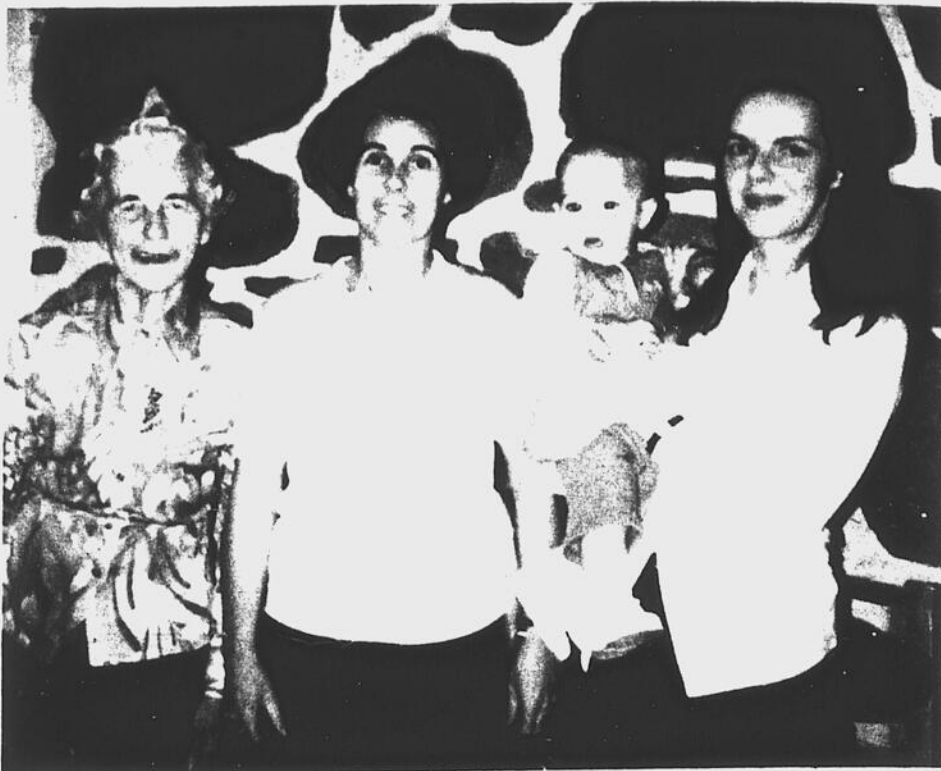
PATRIMOINE

Comme on peut le constater, tout autour de nous, le thème du Patrimoine qui a été choisi par nos six Sociétés authentiques, il y a quelques années, fait maintenant boule de neige et plusieurs organismes et même le Gouvernement du Québec, sont sensibilisés au Patrimoine et s'en occupent d'une façon très active. De cette façon, revenons-nous probablement aux sources, et la Famille sera à nouveau considérée comme une VALEUR TRADITIONNELLE, une FORCE qui doit toujours primer dans la formation de l'être humain. Cette période d'écart que nous venons de vivre depuis quelques années sera bientôt résolue.

LE 26 SEPTEMBRE

Réservez votre billet d'entrée (\$1.50) pour la causerie que nous donnera Madame Marie-Josée Longchamps, auprès des membres de la direction de la S.S.J.B. locale. Nous avons dû limiter le nombre, afin que chacun puisse avoir son siège à la Polyvalente Montignac de Lac-Mégantic.

J.-Arthur Poulin
Directeur Diocésain



SAINT-SEBASTIEN [A.M.] — QUATRE GENERATIONS — Cette photo prise à l'occasion d'une réunion familiale, elle nous montre ici quatre générations. On peut reconnaître dans l'ordre habituel, Mme Joseph Fecteau 75 ans de St-Sébastien, Mme Jeannette Fecteau-Paré, 48 ans également de St-Sébastien, Mme Huguette Paré-Couture 27 ans de Sherbrooke, et Sylvain Couture 8 mois qui est la quatrième génération de cette belle famille. Nos félicitations.



IL PREND SA RETRAITE — Après trente-sept années de service pour la compagnie Pacifique Canadien. M. Léo Lemieux de Lac-Mégantic prend sa retraite. Plusieurs amis et compagnons de travail se réunissaient à la gare mardi le dix-sept août dernier pour souligner ce départ et remettre au retraité un cadeau-souvenir. Nous apercevons sur la première photo l'agent de gare M. H. Paul Robert qui remet à Monsieur Lemieux une jolie montre bracelet. Monsieur Robert a de plus remémoré les diverses années que le retraité a passées au service de la compagnie Pacifique Canadien. Sur la deuxième photo, on reconnaît MM. Pierre Lemieux employé, Wilfrid Bellefleur, retraité, H. Paul Robert, agent de gare, Léo Lemieux, retraité, Bertrand Boulanger, employé, et Louis M. Mercier, opérateur, qui faisaient partie du groupe d'amis et compagnons de travail réunis à cette occasion.

TEL. RES. et BUREAU: 583-1458

H.-P. Campeau, C.d'A.A.

ASSURANCES GENERALES
FEU - VIE - AUTOMOBILES

4235 rue Laval Lac-Mégantic, Qué.
ASSURANCE-VIE "CONFEDERATION"

Boîte Musicale Mobile



MUSIQUE

de BANQUETS - NOCES
SOIREES POPULAIRES

Système de son des plus perfectionné

Pour
réservations,
s'adresser à:

Clément Rancourt

TEL: 583-1640

SOUPER AUX FEVES

à Stornoway

- le dimanche, 5 septembre 1976
- au Centre paroissial
- de 5 à 8 heures p.m.
- au profit de la paroisse Saint-Alphonse

MENU

- fèves cuites dans la terre
- salades
- sandwiches sur les tables
- breuvages

SOIREE CANADIENNE

- au même endroit
- à 8h.30 p.m.
- avec orchestre
- tirages de prix de présence

ENTREE

- souper et veillée:
- adultes: \$3.00
- enfants: \$2.00

BIENVENUE A TOUS,
SPECIALEMENT
AUX AMIS
DE
L'EXTERIEUR



ARMURIERS DE SHERBROOKE INC.

12 NORD, RUE KENNEDY
SHERBROOKE J1E 2E6
TEL: (819) 565-8644

VENTE &
REPARATION
D'ARMES A FEU

EQUIPEMENT DE RELOADING

CARABINES * FUSILS * REVOLVERS * PISTOLETS

Pigeons d'argile Laporte ou Searle

\$4.25 la caisse; si plus de 30 caisses \$3.99

NOUVEAU

CONCESSIONNAIRE



VOTRE MAGASIN



HANDY ANDY

VENTE et REPARATION

4976 DOLLARD LAC-MEGANTIC

Vente surprise de septembre

Ski-Doo' emmitoufle vos petits à bon prix

Voici l'occasion rêvée d'habiller vos enfants pour la rentrée des classes. Ces costumes deux-pièces de Ski-Doo ont fière allure et une durabilité exceptionnelle pour les boute-en-train qui aiment l'hiver. Les prix sont aussi exceptionnels: moins de la moitié du prix que vous auriez à déboursier pour un deux-pièces de même qualité.

Deux-pièces taille enfant et junior

Les deux-pièces sont faits de nylon imperméable tisse Oxford 200 deniers et doublés de molleton d'Orlon. La veste a un col et des poignets en tricot extensible, une glissière deux sens, des grandes poches à rabat pressonné et une ceinture ajustable. Les pantalons de style salopette entièrement doublés ont des bretelles réglables, des poches à glissière, des sous-pieds élastiques et amovibles et des jambes à glissière.

Couleur: denim, marine, vert forêt, bleu-vert, rouge foncé... garniture et rayure contrastantes.

Enfant: 2 à 6X seulement \$19.95
(prix de détail suggère \$47.95)

Junior: 7 à 16 seulement \$24.95
(prix de détail suggère \$52.95)

**Hâtez-vous! L'offre prend fin
le 30 septembre 1976.**



**L'hiver
s'en vient...**

**Pensons
autoneige...**

Pensons



**Voyez
les nouveaux modèles**

**1977
chez**

votre concessionnaire

HANDY ANDY



Claude Fortin, propriétaire

4976 Dollard

583-1445

Lac-Mégantic

Chez nous c'est Ski-Doo.



Les livres d'ici...d'ici...d'ici...d'ici...d'ici...d'ici...d'ici...d'ici...

La belle époque de la radio

par Jacques Larue-Langlois

Gratien Gélinas fut jadis un auteur drôle. Merci Pierre Pagé et associés de permettre qu'on s'en souvienne, dans cet excellent et essentiel document, **Le comique et l'humour à la radio québécoise, aperçus historiques et textes choisis 1930-1970**, paru aux éditions La Presse.

Je dis «Pierre Pagé et associés» parce qu'il est évident que si quelqu'un doit diriger la préparation d'une oeuvre de ce genre, le volume de travaux de recherche, d'écoute, de transcription, de tâches de productions diverses qu'elle implique, ne peut être que l'objet d'un travail conjoint et partagé par une équipe d'individus dont la présence se fait ici sentir tout au long de la lecture, en assurant des textes étoffés, bien situés dans leur contexte et une documentation précieuse sur les divers auteurs et leurs oeuvres.

Gratien Gélinas donc, fut jadis un auteur drôle. Son Fridolin, que diffusait CKAC de 1937 à 41, était coquin, fendant, retors, morveux mais inventif, chaleureux, attendrissant et... poète capable de subtils équivoques.

L'approche de Pierre Pagé tient d'abord de l'historien de la littérature, d'une littérature authentique, d'un genre particulier, celui de la radio québécoise. Il va de soi que si les auteurs de théâtre ont depuis longtemps été inclus dans le phénomène littéraire, les auteurs de radio et éventuellement les auteurs de télévision en viennent également à faire partie de l'histoire de la littérature, dans la mesure où il est hélas presque inévitable que les média électroniques continuent d'accroître leur emprise sur des auditeurs-spectateurs passifs qui liront de moins en moins. Pour ces anthropopithèques de la galaxie de Gutenberg dont nous sommes encore quelques-uns, ce livre, en rendant ces textes accessibles à la lecture et à l'analyse, en les ordonnant, en les codifiant, en les diffusant, remplit parfaitement les objectifs que se tracent Pierre Pagé et Renée Legris en avant-propos.

Quant à Jovette, Jovette Bernier, auteur de «Quelles nouvelles?» présentées à CBF, CKAC et CHLP entre 1939 et 1959, sont art du dialogue, son sens aigu de la répartie, ses bris du fil du discours, ses inattendus - et espérés - coups surprises, ses associations d'idées incongrues («...elle possédait... un château couvert de cuivre et d'hypothèques»), tout ce style personnel contribue à en faire une grande figure de la littérature radiophonique humoristique québécoise.

Et puis, il y a Guy Mauffette, «l'Oiseau de nuit» l'appelaient-ils, mais avant, à l'époque de la «Rumba des radio-romans», en 39-40 et 41, Mauffette s'appelait encore Mauffette. Et c'est lui qui, parmi les premiers, a donné un petit coup de barre du côté de l'imagination, de la créativité à la réalisation radiophonique.

On peut sentir Mauffette, même à cette époque, davantage poète mais tout de même amuseur, bien jouer de ces textes pas toujours très drôles d'Henry Deyglun, Claude-Henri Grignon et Paul Gury.

Je saute allègrement certains auteurs qui m'ont moins... fait rire, quelques sketches de Radio-Carabin qui m'ont carrément déçu (à ma décharge: j'avais douze et treize ans en 1947-48), pour saluer le sens du rythme de Louis Pelland dans les dialogues écrits pour le «Café-concert Kraft» en 45 et 46, tout en déplorant le triste abus qu'il fait du calembour: surtout qu'il fallait les dire... pauvres comédiens!

Et ce premier d'une série de deux volumes nous mène en troisième et quatrième partie, aux bijoux de cette anthologie: «Nazaire et Barnabé» puis «Carte blanche», fort justement classés respectivement par l'auteur: «le radio-roman comique et l'absurde» et «l'esprit satirique».

Dans l'un et l'autre cas, nous avons droit à l'heureux agencement de textes percutants, chacun en son genre, avec une production radiophonique presque unique dans le premier cas et d'une vigueur soignée dans le second. C'est au magnifique comédien Ovide Légaré que nous devons ces textes de l'inoubliable satire sociale par l'absurde que constitue la série «Nazaire et Barnabé» (CKAC 1939-1958).

Comment oublier également les fortes images sonores qu'étaient les «flybean» à Damasse, les «bougrine d'affaire» à Fulgence, les «torbrûle» à Nazaire, les «ça la dit» à Kellil, le marchand juif, les «écoute-moi donc» à Oscar, les «voyez-vous» encore à Damasse, les «m'as dire comme c't'homme» à Casimir, les «c'est parce que... cocombe...» à Ti-clin? Et ces 15 rôles (ou davantage) étaient tous interprétés par deux comédiens éminents: Ovide Légaré et Georges Bouvier, dont les talents d'impersonnificateurs caméléonesques donnaient lieu à des pirouettes d'autant plus précieuses que plusieurs des émissions de cette longue série furent produites en direct, sans enregistrement. Les textes eux-mêmes, drus et farcis d'inédits, auraient plu à Alfred Jarry et Nazaire, tout Canadien-français d'alors qu'il ait été, est bien près du Père Ubu. Il fallait, c'est manifeste, que «Nazaire et Barnabé» eussent existés pour que Languirand et d'autres, qui ont choisi l'insolite, puissent pousser encore l'aventure.

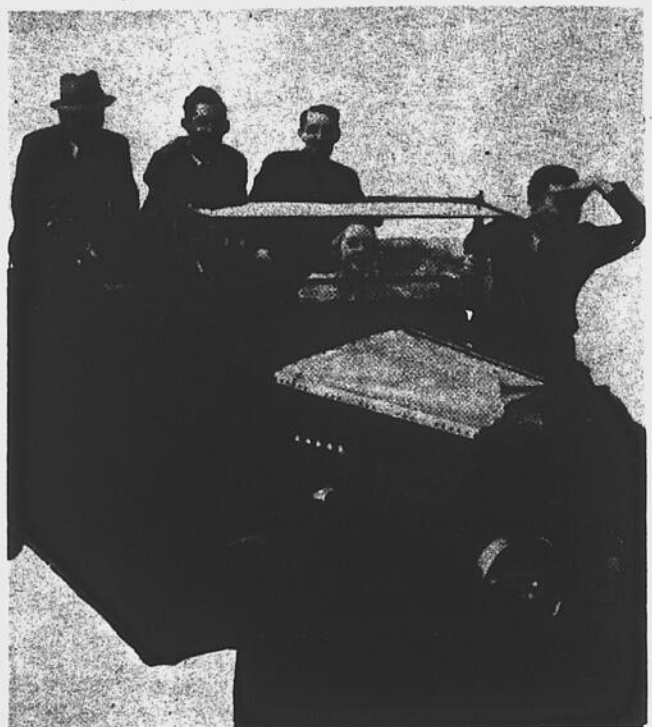


À «Carte blanche», c'est autre chose et la satire, même la satire politique en plein régime duplessiste, fait son entrée à la radio d'État. À CFB, de juin 51 à mai 53, Fernand Seguin, ci-devant célèbre vulgarisateur scientifique, abandonne un moment ses éprouvettes et ses grimoirs pour aborder en dilettante enthousiaste le domaine de l'humour radiophonique. Est-ce l'association avec André Roche (permettez qu'on en doute), celle avec Roger Rolland, autre jalon dans l'histoire de la réalisation radiophonique au Québec - plus plausible celle-ci - ou ne serait-ce pas l'esprit d'une équipe qui fonctionnait bien ensemble? On en a connu!

À tout événement, «Carte blanche», émission intellectuelle devons-nous admettre, «s'est développée», nous dit Pagé, «comme une satire de la culture québécoise», satire dont le mordant subtil a sans doute fait grincer maintes dents mais dont la finesse ouverte n'épargnait rien ni personne.

Notre radio aurait encore grandement besoin de «Nazaire et Barnabé» comme de «Carte blanche». En attendant, nous espérons avec impatience la parution du

second volume de Pierre Pagé sur le comique et l'humour à la radio québécoise.



Nos photos

On croit rêver mais le livre Robert Choquette à l'heure de Pierre Pagé leur donne vraiment la parole... comme à la fois, l'équipe de l'émission belle époque de la radio. De «Nous sommes en vacances» gauche à droite, on reconnaît groupant les comédiens Ovide Légaré dans «Nazaire et Thibault, Clément Latour, Louis Barnabé», Jean-Pierre Masson Lapointe et Gratien Gélinas. Et Jeannette Bertrand au «Casi» Mais d'autres surprises attendent no de la chanson»; l'auteur l'amateur de photos...

Les écrivains et leurs hobbies

propos recueillis par Raymond Plante

Jacques Poulin, le tennis, la course...

Chez les écrivains québécois, Jacques Poulin est dans une classe à part. Il est le romancier de la tendresse et des petites complications de la vie. Les quatre romans qu'il a publiés jusqu'à maintenant (*Mon cheval pour un royaume*, *Jimmy*, *Le Coeur de la baleine bleue* aux éditions du Jour; et *Faites de beaux rêves* à l'Actuelle) nous font connaître un conteur qui a le don de jouer avec le quotidien dans une langue

simple et vivante. Lors de notre entretien, il me disait avoir terminé un nouveau roman qu'il ne croit cependant pas pouvoir publier la saison prochaine puisqu'il est en train de le corriger.

Mon hobby, c'est de jouer au tennis parce que c'est une activité physique qui me repose des longues heures que je passe à ma table de travail. Pour travailler, je suis toujours assis alors il est donc important

que mon hobby m'oblige à me déplacer physiquement. Ma journée se divise en deux parties: le temps que je passe à mon travail de traducteur et un autre temps où j'écris mes choses. Alors j'ai évidemment besoin de me détendre et c'est par le tennis que je réussis à le faire...

Il est vrai que mes personnages sont des amateurs de sports. Personnellement, en ce qui concerne la course automobile, je me suis contenté d'assister à pas mal de courses. J'ai déjà monté

avec Jacques Duval dans une auto rapide, au Mont-Tremblant. C'est un domaine qui m'intéresse beaucoup, mais je n'en ai jamais fait moi-même. J'ai déjà eu plusieurs autos sports, mais je n'ai jamais fait de courses. Je considère qu'un hobby, c'est une chose à laquelle on participe vraiment, je veux dire d'une façon active. C'est pourquoi je m'intéresse au tennis. C'est un domaine dans lequel on se perfectionne graduellement. On peut y faire des progrès lents, mais pendant des périodes très longues. On ne finit pas de découvrir des choses.

J'ai commencé à jouer très jeune. Je suis né dans la Beauce et on avait un tennis près de la maison. J'ai probablement commencé à jouer en même temps que je suis entré à l'école. J'avais abandonné ça en arrivant à Québec, mais j'ai repris. Je joue à l'année longue, au moins une heure par jour. C'est donc un hobby assez important pour moi.



LE COMITE DU CONGRES AU TRAVAIL — Le comité du congrès de l'association forestière des Cantons de l'Est se réunissait pour mettre une dernière main au programme des assises qui se dérouleront à Lac-Mégantic le 5 oct. prochain. Nous reconnaissons dans l'ordre habituel: MM. Raymond Latulippe de Frontenac Plywood Door, J. Rock Grondin de Grondin & Fils, Mme Gaby Tardif, de Bestar Ltée, MM. David

Stearns, président du comité, de Lake Megantic, Pulp Co. Lucien Bédard, ing. f. gérant de l'association, Robert Coulombe de Torpedo Lumber, et Jean-Paul Fontaine de J. A. Fontaine Inc., n'apparaissent pas sur la photo MM. Rhéaume Forest, de Megantic Manufacturing Company et Yvon Bernier de Adj. Bernier Inc.

A Lac-Mégantic

Moins de six semaines nous séparent du congrès de l'Association Forestière des Cantons de l'Est

Une dernière main au programme — 700 personnes sont attendues — Un congrès auquel sont invités tous les amis de la forêt



[Photo l'ECHO]

Le président du comité du congrès de l'association forestière des Cantons de l'Est, M. David Stearns pose ici avec le gérant de l'association, M. Lucien Bédard, ing. f. Ce dernier est heureux d'exhiber un chèque de \$650. don de la compagnie Eaton Yale qui servira à l'impression du programme de la journée. Plusieurs autres subventions seront versées par les membres ou par différents commanditaires pour assurer le financement du congrès de Lac-Mégantic.

Le comité du congrès 1976 de l'association forestière des Cantons de l'Est qui se tiendra à Lac-Mégantic le 5 octobre prochain, se réunissait sous la présidence de M. David Stearns pour mettre une dernière main au programme des activités qui se dérouleront à cette occasion.

Moins de six semaines nous séparent de ce congrès qui se veut l'un des plus importants pour les membres de l'association ainsi que pour toute la population de Lac-Mégantic et de la région. En effet, non seulement les membres de l'association auront l'avantage d'assister à ces assises, mais tous les amis de la forêt.

"Nous attendons plus de 700 personnes à Lac-Mé-

gantic" de déclarer M. Lucien Bédard, ing. f., gérant de l'association, précisant que le congrès se tient cette année dans un territoire forestier où la population est très sympathique à la cause que poursuit l'association forestière des Cantons de l'Est.

Le congrès se tiendra sous la présidence du Dr André Proulx, président de l'association; de nombreuses personnalités rehausseront de leur présence ce congrès à Lac-Mégantic. Trois forum-causeries ont été prévus au programme il sera question du "Crédit forestier: qui peut en bénéficier et comment?" de l'aménagement forestier des lots boisés dans la région, est-ce avantageux? enfin de "La taxation des lots boisés, c'est notre af-

faire".

Les dames des congressistes suivront un programme tout à fait distinct au cours du congrès. En effet, le comité du congrès s'est penché sur la participation importante de l'élément féminin aux assises, lui réservant des activités spéciales à différents moments de la journée.

Le président du comité du congrès, M. David Stearns nous prie d'insister auprès de la population de la région pour lui faire savoir que le congrès se tient pour tous les intéressés à la cause de la forêt non seulement aux membres de l'association; il suffira de s'inscrire au début du congrès, pour ensuite suivre toutes les activités qui se dérouleront durant la journée.

JOURNEE DE PRIERES A NOTRE-DAME DU CAP



Service de transfusion sanguine

ST-SEBASTIEN (AM) — Le 5 août dernier, à l'occasion de la journée de prières qui se déroulait à Notre-Dame du Cap, un groupe de personnes de Saint-Sébastien se sont rendues à cet endroit.

pierre, M. Benoît Bolduc, Mlle Chantal Pépin, Mme Claude Lapierre.

Faisaient partie de ce groupe: Mme Amédée Bolduc, M. Mme Albert Parent, Mme Adrien Proteau et ses deux petites-filles, Mme Gérard Paradis, Mme Eliane Leclerc, Mme Sébastien Roy, Lynda Roy, Mme Léo Bernier, Mario Bernier, Mme Benoît Dion, Sylvie Dion, M. Mme Donald Hallée, Dany Hallée, Mme Alfred Isabel, Mme Gérard Rosa, Yvan Rosa, Mme Clément Dion, Jean Dion, Mme Bruno Roy, Mme Alfred Rancourt, Mme Napoléon Lapierre, Mme Maurice Lapierre et sa fille, Mme Mathias Bergeron, Mme Félix Roy et sa fille, Mme Henri-Paul Rosa, M. Mme Edmond Lacroix, Mme Denis Proteau, M. Maurice Dion, Patrice Dion, Mme Henri-Louis Mercier, Mme Isabella La-

Pour mieux vous servir, nous nous sommes unis: **ASSURANCES FORTIN, GAGNON & LEBRUN Inc.**

Assurance-vie, feu, automobile, incendie, commerciale, industrielle, responsabilité, vol et risques divers.



J. Claude GAGNON
Courtier d'assurances
agréé
président



Gérard FORTIN
Courtier d'assurances
agréé
vice-président



Marcel LEBRUN
Courtier d'assurances
agréé
sec. - trésorier

NOUS POSSEDONS PLUS DE 60 ANNEES D'EXPERIENCE; 4138,

rue Laval LAC MEGANTIC Tél.: 583-1208. Ouverture: 9 heures a.m. à 5 heures p.m. du lundi au vendredi; 6 heures à 9 heures p.m. le vendredi soir.

MONSIEUR
BALAYEUSE
DISTRIBUTEUR

Compact



Problèmes d'aspirateurs ?
appelez "MONSIEUR BALAYEUSE"

Nous faisons la réparation et nous avons les sacs pour tous les genres d'aspirateurs

Nous avons un très grand nombre d'aspirateur d'occasions

DENIS BISSON

4473 rue LAVAL

TEL.: 583-3555

LAC-MEGANTIC

LES CLEFS DE LA VILLE DE LAC-MEGANTIC SONT DISPARUES

Depuis vendredi le treizième août vers les quatre heures trente de l'après-midi les clefs de la ville de Lac-Mégantic, pièces historiques précieusement conservées, ont disparu du tableau où elles étaient suspendues.

Est-ce l'oeuvre d'un farceur ou d'un mauvais plaisant en quête d'un souvenir ou encore d'un malfacteur qui a voulu s'approprier de ce souvenir laissé par les troupes d'Arnold à l'automne 1775?

Les clefs de la ville de Lac-Mégantic ont été forgées à même un sabre d'officier et d'un canon de mousquet trouvés sur les hauteurs de Ditchfield à la fin du siècle dernier. L'authenticité de ces pièces a été certifiée par un armu-

rier qui faisait partie de la récente expédition d'Arnold lors de la commémoration du 200ème anniversaire de l'Indépendance américaine.

Le chef Raoul Perron de la Sûreté Municipale qui dirige l'enquête nous informait que le même jour de la disparition, se tenait à l'hôtel de ville session de la Cour Provinciale, il précisait qu'un constable avait constaté à l'heure de l'après-midi que les clefs en question étaient à l'endroit habituel; un autre témoin confirmait les avoir vues vers les quatre heures de l'après-midi. C'est à six heures, lors de la fermeture de l'édifice de l'hôtel de ville que le gardien a constaté la disparition des clefs.

D'autre part, le chef Perron nous informait qu'il

poursuit son enquête auprès des participants du Festival du Théâtre Étudiant du Québec, activité qui se déroulait au cours de cette période. Il rappela qu'au cours des années passées des plaintes avaient été formulées à la Sûreté alors que certains participants apportaient des souvenirs de la ville de Lac-Mégantic. Toutefois les policiers ont fouillé les bagages de la plupart des participants du FTEQ 76 avant leur départ de Lac-Mégantic.

Le responsable de ce méfait a posé un geste irréfléchi, en s'appropriant ces souvenirs précieux pour les Méganticois. Espérons qu'il reconnaitra son erreur et que les clefs seront remises aux autorités.



Cette photographie a été prise en octobre 1975 alors que le premier magistrat M. Claude Tessier remettait au commandant de l'expédition le colonel Thornton McGlamery de Vienna, Me, les clefs de la ville pour la période des manifestations à Lac-Mégantic marquant les célébrations du bicentenaire de l'Indépendance américaine.



L'ORDRE LOYAL des MOOSES

Frères,

C'est samedi matin à 8 heures le 28 août que l'autobus Lachance nous transportera à Arvida Lac St-Jean pour une partie de balle-molle Inter-Loge qui se jouera à 15.30 heures. Je n'ai pas besoin de vous dire que le plaisir va manquer... car nous ne revenons à Lac-Mégantic que le lendemain soir pour 22.00 h. A ce voyage nous visiterons la ville de Kénogami guidés par nos frères Mooses de l'endroit. Vous voyez que le voyage sera complet donc si vous avez votre billet soyez aux postes à 8 heures samedi matin soit au Restaurant Chez Clémence, Au Pigalle, et Chez Maurice; ceux qui n'ont pas de billet soit les Mooses ou ceux qui désirent faire le voyage avec nous, avec mêmes privilèges rendez-vous quand même ou communiquez avec nous. S'il reste des places vous serez

les grands bienvenus car un voyage comme cela à \$15.00 aller-retour par autobus (avec toilette) c'est un privilège donc soyez des nôtres.

Le 5 septembre je vous invite à assister au spectacle de Poneys, souque à la corde, etc... au Québécois de Ste-Cécile dans l'après-midi. Tous les Mooses et le public sont invités pour

une épluchette de blé-d'Inde monstre, et pour souper à un taux de faveur comme le font régulièrement les Mooses, donc, on veut s'amuser en faisant participer le public. Les fonds recueillis serviront pour les fêtes des enfants que les clubs sociaux organisent tous les ans à Lac-Mégantic et dans la région. "O.K." on ne manque pas cela.

Nous sympathisons avec notre Sergent-d'Arme Georges Carrier pour le décès de Mme Fortin, elle était la mère de Mme Carrier.

A bientôt,

Wilma Breton, publ.

COUET INC. ENTREPRENEUR GENERAL

3973 rue Québec Central C.P. 928 Tél. 583-1324
LAC-MEGANTIC

LOCATION DE MACHINERIE ATELIERS

- Excavation
- Terrassement
- Gravelage
- Compresseurs
- Fabrication de remorques ("trailers")
- Boîtes de camions ou pick-up en acier ou en bois
- Installation de doubles roues sur camions
- Soudure à arc (électrique)

Soirée récréative à Saint-Ludger organisée par l'Age d'Or

DNC (R.A.P.) — Les membres du Club de l'Age d'Or de St-Ludger, ceux de cercles des environs de même que toute la population sont invités à participer à la soirée récréative qui se déroulera samedi le 28 août à l'Hôtel Ti-Lou de St-Ludger.

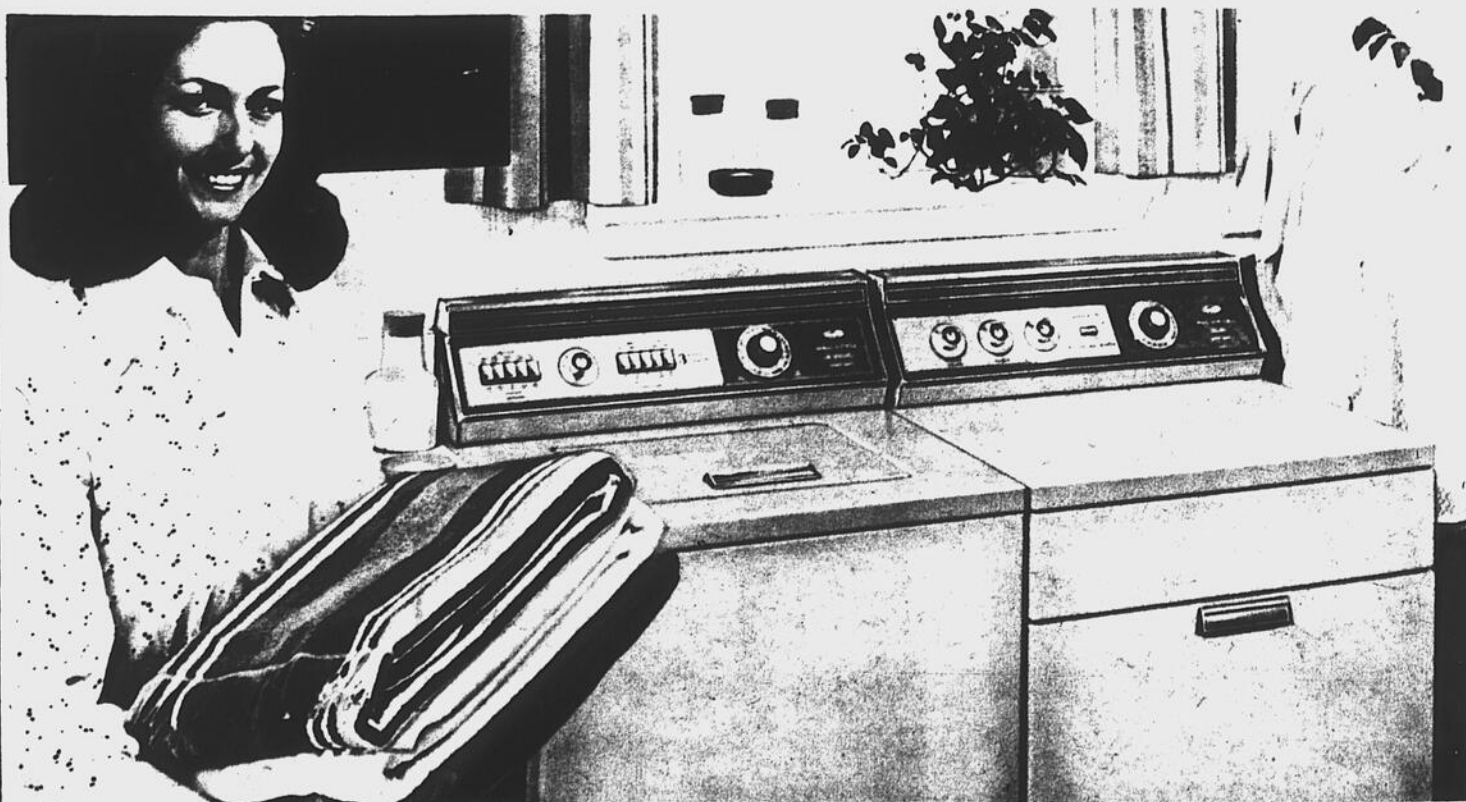
L'orchestre "Les Chevaliers Rouges" est au programme. Bienvenue à tous, c'est une soirée qui promet d'être des plus intéressantes.

LA CROIX-ROUGE
C'EST VOUS
C'EST MOI
C'EST NOUS TOUS



Inqlis

comble tous vos désirs
et même davantage.



Inqlis

EN VENTE
CHEZ

548-5821

YVES CARRIER INC.

MARCHAND DE MEUBLES

ST-LUDGER

500 MEMBRES DU CLUB TRENTE INC. MANIFESTENT SUR LES TERRAINS DE LA DOMTAR

A l'occasion de leur pique-nique annuel, dimanche le 15 août dernier, les membres du club des Trente Inc. ont décidé de manifester en se rendant sur des terrains appartenant à la Domtar dans le canton de Dorset.

Il s'agit de quelque douze milles carrés de terrain dans lesquels nous retrou-

vons trois magnifiques lacs dans un site enchanteur. "Nous sommes aujourd'hui quelque 500 personnes qui contestent, c'est pourquoi nous avons envahi pour la première fois et non la dernière, ce site merveilleux sur lequel nous voulons avoir droit de pratiquer la chasse et la pêche"

de déclarer le président du club des Trente Inc. M. Jean-Marie Hamel, de St-Ludger.

"Ceci n'est que la première phase d'un projet que nous poursuivons", de renchérir le président Hamel "selon des sources dignes de foi seuls des gros bonnets de l'extérieur auraient droit à des privilè-

ges dans ce paradis de la chasse et de la pêche" a-t-il poursuivi.

Le club des Trente Inc. est formé de trente membres dans chacune des paroisses suivantes: Lac Drolet, St-Sébastien, Courcelles, St-Hilaire, St-Evariste, La Guadeloupe, St-Honoré, St-Martin, St-Gédéon et St-Ludger.

Sport au Grand Air

Les amis,

Mes premiers mots après les vacances est de transmettre notre appréciation et nos remerciements que nous devons à notre grand sportif Richmond Pelletier pour son émission à 12.45 h. tous les jours à la radio locale; ces conseils et ces instructions sont d'une valeur exceptionnelle pour tous ceux qui désirent pratiquer la pêche et la chasse ou devenir les protecteurs de notre faune aquatique et sauvage, de nos cours

d'eaux, et de nos forêts. Merci M. Pelletier, vous faites un excellent travail.

Pour votre information, voici quelques textes de l'allocution prononcée par M. Gilles Boileau, président, lors du congrès du printemps de la fédération québécoise de la faune tenue à Hull le 24 avril 1976; je cite: "La fédération devra se prononcer sur des sujets d'importance capitale pour les chasseurs et pêcheurs sportifs du Québec, le temps du silence et de la réflexion est passé, il faut maintenant

parler et agir, il faudra lutter sur plusieurs fronts, il nous faut dénoncer une situation injuste, un projet inacceptable ou attirer l'attention de la population sur les effets néfastes et malheureux de certaines décisions ou de certaines situations, ce n'est pas critiquer abusivement: c'est réclamer implicitement le respect de l'équilibre de la nature ainsi que le respect des hommes et des femmes qui habitent ce pays et qui ont le droit d'en profiter, eux et leurs descendants, si nous ne sommes vigilants aujourd'hui, que dirons de nous nos enfants et nos petits-enfants quand il réaliseront dans quel état nous leur aurons laissé une nature jadis si belle et si riche."

"Quels sont ceux qui démolissent et qui sont négatifs? Ceux qui laissent impunément remblayer les cours d'eau et disparaître les frayères ou ceux qui veulent l'intégrité de nos rivières. Je m'interroge sérieusement aujourd'hui sur l'opportunité de renouveler pour trois ans le bail de plus de 1200 clubs privés au moment où on parle de plus en plus d'accessibilité aux territoires de chasse et

aux zones de pêche, n'est-il pas vrai, comme l'a déclaré ici même à Hull le trente mars dernier le président du conseil supérieur de la faune, que le but ultime des unités d'aménagement était de faire disparaître en dedans de trois ans les 1224 clubs privés existant au Québec?"

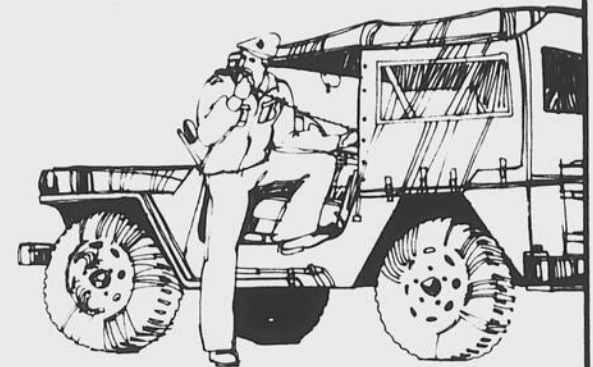
"Je suis inquiet de la disparition de la mention Chasse et Pêche dans l'appellation du nouveau ministère du Tourisme, des Loisirs et des Parcs. Un changement d'étiquette ne peut à mon avis que se traduire que par un changement de contenu, la faune est l'une des grandes richesses du Québec, pourquoi alors ne pas lui accorder la place qu'elle mérite."

"Que l'on commence donc par confier à des associations de chasse et de pêche quelques territoires appartenant actuellement à des clubs privés, ensuite on pourra porter un jugement, je demeure convaincu que l'expérience pourrait être convaincante; à mon avis on trouverait là d'un seul coup une unité d'aménagement et une société de gestion." Fin de la citation. Je vous donnerai d'autres textes la semaine prochaine. Ti-Wil

Gérard Quirion Encanteur licencié

Acheteur de Roulants de Fermes -
Terres et Coupes de bois
TRANSACTIONS DE TOUS GENRES
LAMBTON, Cté Frontenac Tél. (418) 486-2696

On s'en vient te voir!



Depuis le temps que ça te tente d'entrer dans les Forces, voilà ta chance! Viens jaser avec nous! Cela ne t'engagera à rien et tu connaîtras enfin tous les avantages offerts par les Forces armées canadiennes...

- un bon salaire
- une vie d'action
- une carrière solide
- possibilité d'études payées
- un esprit d'équipe qu'on ne trouve pas dans le civil.



LES FORCES
ARMÉES
CANADIENNES

SI LA VIE
T'INTÉRESSE

Notre conseiller de carrières militaires sera à LAC-MEGANTIC et EAST ANGUS au Centre de Main d'Oeuvre du Canada tous les deux jeudis.

Viens donc jaser avec lui!

BOIS de construction à vendre

- GROS ET DETAIL
- LIVRAISON A DOMICILE
- PRIX COMPETITIFS

J. ALBERT POULIN L TEE

MANUFACTURIER de BOIS de SCIAGE
LAC-DROLET (819) 549-2170 (jour)
(819) 549-2760 (soir)
(25-8)

ENFIN DANS LA REGION LA PISCINE CREUSEE

DAYTONA
BN HOLLYWOOD
16 x 32 x 24
12 x 32 x 32

TAMPA
BN OCALA
14 x 28
17 x 31
19 x 31
19 x 35
19 x 44
20 x 20
26 x 26

BN KEY WEST
19 x 33



Un représentant bien connu:

GAETAN PROTEAU

LAMBTON

TEL.: 418-486-2539

MIAMI
BN SARASOTA
12 x 24
14 x 28
16 x 32
16 x 34
16 x 38
18 x 36
20 x 40
20 x 50

EVERGLADES
BN BISCAYNE
16 x 42

BN ORLANDO
17 x 33
19 x 38

INSTALLÉES PAR:
Richard Poirier
Laurent Duquette
Lucien Proteau

Guy Proteau
Régis Duquette
Carol Proteau

Avec une piscine FLORIDA
vos VACANCES durent des MOIS!
d'une année à l'autre.

LES INSTALLATIONS PROTEAU et DUHAIME ENR.

425 PRESQU'ILE

ST-PAUL L'ERMITE

581-2598 581-9674

Noces de rubis de M. et Mme Germain Fredette



40ème ANNIVERSAIRE DE MARIAGE — Les jubilaires M. et Mme Germain Fredette entourés de leur nombreuse famille: nous reconnaissons [assis] Patricia [Mme Loyola Turcotte], Rita [Mme Rosaire Boucher], M. et Mme Germain Fredette, Jeannine [Mme Robert Turmel], et Monique [Mme Jacques Lemay]; debout: [de gauche à droite] M. Loyola Turcotte, M. Claude Poirier, Mme Pierre Fredette [Suzanne Morin], Mme

Claude Poirier [Jeannine], M. Rosaire Boucher, MM. Pierre, Normand et Vital Fredette, Mme Lise Fredette-Vaillancourt, Mme Cécile Roy-Fredette, M. Camille Fredette, Mme Noella Lessard-Fredette, Mme Camille Fredette [Marthe Cormier], M. Roland Fredette, Mme Guimont Turcotte [Gisèle], M. Guimont Turcotte et M. Jacques Lemay.

Le 24 juin 1936 en l'église Ste-Agnès s'unissaient par le sacrement de mariage dame Yvette Trépanier et M. Germain Fredette. De ce mariage naquirent douze enfants dont onze sont vivants.

Parents et amis se réunissaient le 29 mai dernier au Motel Panorama de Lac-Mégantic pour marquer cet événement dans la vie du couple. La fête était sous l'habile direction du maître de cérémonies M. Léon

Ducharme, maire de la municipalité de Frontenac. Une adresse a été lue par Denis Turcotte tandis que Sony et Annie Fredette remettaient à leurs grands-parents de jolies fleurs et une bourse bien garnie.

Nos plus sincères félicitations à M. et Mme Fredette; nos vœux de joie, santé, bonheur et longue vie auprès de votre belle famille vous accompagnent.

Pèlerinage à la montagne du Lac Drolet

Un groupe de personnes dirigé par M. l'abbé Conrad Gagnon, curé de Saint-Samuel de Lac Drolet, faisait un pèlerinage à la montagne du Lac Drolet.

Le pèlerinage a débuté à 2 heures pour se terminer vers 4h.30. Quelque 80

personnes de tous âges composaient le défilé, on voyait des jeunes de 14 ans et des personnes plus âgées allant jusqu'à 77 ans, elles étaient venues de Lac-Mégantic, St-Ludger, St-Théophile, St-Côme et de Lac Drolet.

Après le Chemin de la

Croix, cinq témoignages ont été entendus, ils étaient donnés par des gens de St-Théophile et de St-Côme.

Cette nouvelle expérience tentée a très bien réussi; espérons qu'elle se répètera dans l'avenir. Félicitations aux organisateurs et merci sincère au pasteur de la paroisse M. l'abbé Gagnon, d'avoir accompagné le groupe.

STATION DE SERVICE LABBE

Réparation et entretien général de votre auto. Mise au point balancement et alignement des roues

4778 rue Laval - 583-0156 - Lac-Mégantic



M. et Mme Germain Fredette, 40 années de vie à deux.



PROPRIETES A VENDRE

par LE SERVICE IMMOBILIER de

LA CAISSE D'ÉTABLISSEMENT DE LA CHAUDIÈRE, courtier

Claude COUTURE, directeur — tél. 418-228-5571

PREMIER PARTOUT

D 2739 - Résidence & atelier de débosselage et soudure situés à Lambton. Rés.: 30 x 46 x 26; terrain environ 160 x 160 moins réserve; 1½ étage; 6 chambres; atelier: 50 x 30 plus 20 x 30; 1½ étage; garage 2 étages de 28 x 40½.

D: 2669 - Restaurant situé à St-Martin, Beauce. Grandeur: 20.9 x 37.1; résidence 23.9 x 26.8; terrain 42 x 35 x 180. 10 appartements; résidence rénovée en 1973.

Consultez notre agent: **Monsieur Louis A. Lapierre**
Lac-Mégantic, Frontenac.
Tél.: 819-583-0609 ou
418-228-5571



M. l'abbé Paul-Eugène Doyle, de Saint-Jean Vianney, bénit les jubilaires à la table du banquet.

REPRÉSENTANT

BÂTISSÉS



UNIFRAME
EN BÉTON ARMÉ

Fabriquées par L. Gosselin & Fils Ltée. Thetford Mines, Qué.

Pour tous genres de constructions durables:

Commercial, Industriel, Résidentiel, une étage ou deux

GASTON RANCOURT

3768 LASALLE
LAC MEGANTIC
583-1358

Quelques avantages:

— Durable... vie illimitée
— Esthétique
— A l'épreuve du feu à 100%

— Économique:

Prime d'assurance réduite de 96%
Pas d'entretien Pas de peinture
— Livraison presque immédiate

Consultez votre ingénieur, architecte, assureur et entrepreneur

Soirée de reconnaissance envers Lucille Baillargeon



LUCILLE BAILLARGEON

Lucille Baillargeon, une petite Méganticoise qui a remporté deux médailles d'or, une d'argent et une de bronze aux jeux mondiaux pour Handicapés Physiques à Toronto sera l'objet d'une soirée de reconnaissance samedi soir prochain à la salle de la Légion Canadienne.

Elle sera d'abord l'invitée de S.H. le maire Jean Lessard et des conseillers à l'hôtel de ville à 7 heures p.m. pour une réception civique donnée en son honneur; à 8 heures parents et amis sont invités à la Légion Canadienne pour une soirée. Cette invitation est faite par le président de la Légion Canadienne M. Léonard Boulanger.

Au cours de la soirée des cadeaux et souvenirs seront remis à Lucille de la part de la population de Lac-Mégantic.

"Les Lames Argentées" saison 76-77

La direction des Lames Argentées de Lac-Mégantic, Club de Patinage Artistique, vient vous faire part par cet article que les inscriptions auront lieu du vendredi 27 août au mardi 7 septembre 1976. Vous devez communiquer avec Mme Denise Cloutier au numéro 583-3520 durant le jour ou avec Mme Madeleine Cloutier au numéro 583-3597 après 6 heures.

Toutes les jeunes filles et garçons jusqu'à 16 ans intéressés à suivre ces cours doivent s'inscrire le

plus tôt possible.

Le prix de l'inscription est de \$10.00. Le survêtement sport est obligatoire pour les cours.

Les heures de cours vous seront données lors de votre inscription. Cette année, il y aura beaucoup plus d'heures consacrées à ce sport que l'an passé.

Donc, n'oubliez pas que le mardi 7 septembre 1976 est la date limite pour vous inscrire.

A bientôt,

La secrétaire

"HORSE SHOW" OU CLUB D'EQUITATION MEGANQUESTRE INC.

C'est dimanche le 22 août dernier qu'avait lieu un "horse show" local organisé par la Ferme Bertrand Roy & Fils en collaboration avec les pensionnaires de l'écurie. Une foule de spectateurs était présent au rendez-vous et ont pu regarder d'un oeil attentif les performances de nos talents locaux qui ont su avec leur doigté habituel distraire notre public. Une dizaine de compétitions étaient au programme et bon nombre de cavaliers se sont mérités des médailles dont voici la liste des gagnants:

PLAISANCE WESTERN: Xavier Bilodeau, or — Martine Dumas, argent — Michel Bouchard, bronze
RINNING: Normand Hinse, or — Yvon Rosa, argent — Robert Proteau, bronze.

PARCOURS TRAIL: Francine Michaud, or — Robert Coulombe, argent — Normand Hinse, bronze

COURSE AU BARIL: Robert Proteau, or — Normand Rosa, argent — Marcel Roy, bronze

PICK UP: Guy l'Heureux,

Michel Bouchard, or — Guy l'Heureux, Michel Bouchard, argent — Marcel Roy, bronze

TROU DE LA SERRURE: Michel Bouchard, or — Robert Proteau, argent — Yvon Rosa, bronze

TRANSPORT D'EAU: Robert Giguère, or — Robert Proteau, argent — Claudette Proteau, bronze

PNEU MUSICAL: Michel Bouchard, or — Yvon Rosa, argent — Claudette Proteau, bronze

JEUX DE LA BOITE: Robert Proteau, or — Richard Woop, argent — Michel Bouchard, bronze

PLAISANCE WESTERN [FEMME]: Claudette Proteau, or — Pauline Roy, argent — Francine Michaud, bronze.

La Ferme Bertrand Roy et Fils tient à remercier tous ceux qui de près ou de loin ont contribué à faire de ce "Horse Show" une réussite ainsi qu'à nos commanditaires qui sont toujours prêts à nous supporter. Félicitations à tous les gagnants et encore une fois, Bravo!

Guy l'Heureux

Il n'y a que le premier pas qui coûte. Les autres rapportent.



Marchez. Dès aujourd'hui.



Salut, Frères Aramis,

Chers membres, n'oubliez pas que nous avons un orchestre tous les vendredis soirs et samedis soirs avec André et Renald.

Voici les activités qui auront lieu au Club Aramis: le 12 septembre, partie de balle-molle entre membres Aramis et membres Châtelaines à 1 heure suivie d'un souper aux épis de blé d'Inde et dans la soirée des jeux auront lieu dans la salle du Club Aramis.

Les 18 et 19 septembre, grand tournoi de pool, au Club Aramis, tous ceux qui veulent participer n'auront

région.

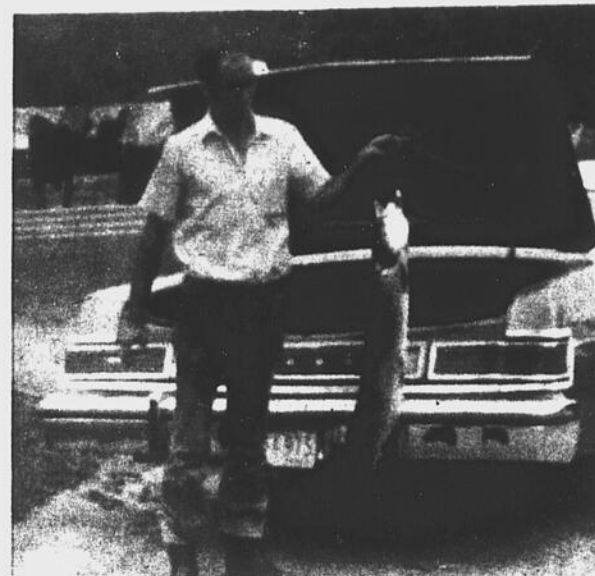
Pour inscription, téléphonez au Centre à 583-0630 et pour de plus amples informations sur cette clinique s'adresser à Serge Latulippe, instructeur en chef au no de téléphone 583-3595.

Le coût de cette clinique est de \$2.00.

qu'à donner leur nom au Club Aramis.

N'oubliez pas, membres Aramis une initiation aura lieu le 19 octobre si vous avez des candidats apportez vos formules au Club Aramis le plus tôt possible.

Le publiciste Jean-Claude Grenier



STORNOWAY [AD] — 41" 17 livres: Voilà une des deux prises du genre capturées en une semaine par M. Clément Lambert de Stornoway. Elles ont été prises au nord de la province dans un des lacs du parc provincial. Félicitations.

BERCETHON, EXPOSITION A MILAN

MILAN (BM) — Se tiendra à la salle du couvent, un bercethon qui débutera samedi le 21 août à midi, d'une durée de 20 heures. Une exposition de travaux manuels sera également présentée. Elle se terminera à 4 heures le lendemain.

Dimanche après-midi, il y aura jeux divers: souque à la corde, tir de poignet,

coupe de bois, lever de billot, 3 courses pour enfants, etc. On invite tous ceux qui le peuvent à venir nous visiter. On vous attend en très grand nombre. Merci à l'avance.

Les concours qui auront lieu le dimanche sont commandités par M. Fernand Fontaine agent Labatt 50 de Lac-Mégantic.

LIGUE MINI GOLF LABATT 50

Classement après 11 semaines de jeu, en date du 21 août 1976.

CAT. A
Les Mooses 36.
Nettoyeur Moderne 28.
Club Aramis 19.5
Shier Ltée 17.5
Le Clou 16.
Légion Canadienne 15.
Studio Ligori 11.
Lafontaine Exc. 10.

N.B.: Légion Canadienne et Lafontaine Excavation sont sujet à changement.

CAT. B
Boulanger IGA 35.
Salon Benoit 21.5
Continental 21.
Salon du Meuble 20.5
Salon Jean-Guy 18.5
Banque Provinciale 16.
Les Légionnaires 12.5
Lat. & Dumas Auto 11.

MEILLEUR SIMPLE:
Lise Huot 31
MEILLEUR DOUBLE:
Lise Huot 66

TOURNOI "LUCIEN BRETON TROPHÉES" AVEC HANDICAP

C'est en fin de semaine que se déroulait la finale du "Tournoi avec handicap" commandité par Lucien Breton Trophées. La participation fut excellente et on remercie tous les joueurs qui en ont profité.

Voici les résultats des récipiendaires des trophées et bourses.

1- Jean Huot 28.5
2- Réjean Roy 29.5
3- Luc Champagne 30.0
4- Gaétane Carrier 30.5
5- Gaston Champagne 31.5
6- Maurice Paradis 32.0
7- Normand Roy 32.0
8- Sylvain Leclerc 34.0
9- Michel Orichefqui 34.0

Merci au commanditaire qui a apporté une grande part au succès du tournoi.

La Direction



[Photo l'ECHO]

SUBVENTION DE \$12,000. AU FESTIVAL DU THEATRE ETUDIANT DU QUEBEC — Le député de Mégantic-Compton, M. J. Omer Dionne, de passage à Lac-Mégantic, remettait à M. Guy Dostie, directeur administratif du Festival du Théâtre Etudiant du Québec 1976, un chèque au montant de \$12,000. comme subvention en précisant que son gouvernement voulait, par ce geste, sauvegarder et développer la culture québécoise au Québec.

Les parcs nationaux... une richesse à préserver

(S.O.P.)—Un parc national est un territoire choisi pour sa beauté exceptionnelle qui devient comme un musée vivant de la nature lorsque l'on décide enfin, pour le protéger de la pollution et de la détérioration du milieu naturel, d'en faire un territoire gouvernemental, spécialement protégé. Le Canada compte un peu plus de 25 parcs qui couvrent une superficie d'à peu près 30,000 carrés, d'un bout à l'autre du pays.

Dans cet effort pour protéger les paysages primitifs, la faune et la flore de notre pays, le gouvernement a choisi des sites sauvages qui représentent tous les genres de paysages que le Canada peut offrir, comme le Bouclier canadien, les Montagnes Rocheuses, les plaines du centre et aussi les régions côtières de l'Atlantique et du Pacifique.

Les parcs nationaux du Canada sont administrés par la Direction des parcs nationaux et des lieux historiques du ministère des Affaires Indiennes et du Nord Canadien.

La Loi des parcs nationaux précise que ces territoires doivent servir au bénéfice, à l'instruction et à l'agrément de tous les Canadiens actuellement comme dans l'avenir. Tous pensent fréquenter les parcs nationaux, qu'ils soient Canadiens ou étrangers.

Pour profiter à plein des possibilités offertes dans un parc national, il n'en coûte rien la plupart du temps et

sonnables. Certains automobilistes doivent verser un droit symbolique d'au moins \$2.00 en allant dans

que cela n'entraîne pas la détérioration de celle-ci. Les principales activités auxquelles les visiteurs peu-

ski, l'alpinisme et la baignade dans des sources thermales d'eau minérale.

Sur les côtes Atlantique et Pacifique on trouve des installations pour la navigation et les baignades en eau salée. Presque tous les parcs, sauf ceux qui sont les plus éloignés de la civilisation, offrent habituellement des excellents terrains de camping, des réseaux de sentiers d'excursion, des pistes d'équitation et des routes de promenade qui mènent aux secteurs les plus pittoresques.

Dans les parcs, il y a des services qui offrent un programme d'interprétation de la nature la plupart du temps gratuit et qui comporte des excursions avec un guide et des conférences illustrées. Il est totalement interdit de chasser les animaux, de les molester, d'abîmer les plantes et les arbres et de dégrader les rochers.

Puisque les parcs doivent être conservés à l'état le plus naturel possible, on offrira divers services aux visiteurs, tels quelques aires de camping et les services sanitaires, lesquels doivent se fondre et s'harmoniser autant que possible avec le milieu ambiant. Seuls les parcs de Banff et de Jasper abritent de petits villages. Une Loi postérieure à ces installations ne le permet plus.

Ce sont les entreprises privées qui offrent donc divers services aux touristes; ces entreprises sont situées à proximité des territoires des parcs dans lesquels personne ne peut posséder de terrain. Il faut préserver autant que possible le cadre naturel et sauvage de la nature.

Pour aménager un parc il faut d'abord étudier l'écologie puis établir à quel endroit et à quel moment les chemins, les emplacements de camping et les diverses autres installations seront mises en place. Au cours de cette phase, les gouvernements provinciaux et même le public sont appelés à donner leurs opinions afin que le personnel des parcs puisse en tenir compte.

Il faut compter habituellement de trois à six ans pour parfaire l'aménagement d'un parc national mais les travaux sont planifiés d'avance afin de permettre aux visiteurs d'y avoir accès le plus tôt possible.

Si vous désirez des renseignements concernant les divers parcs du Canada, écrivez au Directeur des parcs nationaux à l'adresse suivante: Le Directeur, Service des Parcs Nationaux et des lieux historiques, Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, 400 avenue Laurier, ouest Ottawa, Ontario.



les services sont gratuits depuis les excursions avec guide à l'utilisation des installations de pique-nique.

un parc mais non pas les gens qui s'y rendent par d'autres moyens de transport.

Il y a des terrains de camping dans plusieurs parcs et les tarifs sont rai-

sent à favoriser les activités qui rapprochent de la nature à condition, toutefois,

vent se livrer sont le camping, le canotage, les excursions à pied, la natation, l'étude de la nature, la photographie, les promenades touristiques et les pique-niques. Certains parcs offrent des loisirs tels que le

L'ASSURANCE-CHÔMAGE & VOUS

Cette chronique est publiée dans le but de vous renseigner sur la loi et les règlements de l'assurance-chômage.

Prestations de maternité

A QUELLES CONDITIONS?

Vous pouvez recevoir des prestations si: vous avez occupé un emploi assurable au moins 20 semaines au cours des 52 semaines qui précèdent votre demande, ou depuis le début de votre dernière demande de prestations, la plus courte de ces deux périodes étant retenue.

Vous devez avoir travaillé et/ou touché des prestations d'assurance-chômage pendant au moins 10 semaines entre la 30e et la 50e semaine précédant la date à laquelle le médecin prévoit que votre bébé naîtra.

SI JE REMPLIS LES CONDITIONS, QUAND COMMENCERA LE PAIEMENT?

La date du début du paiement des prestations dépend de la date à laquelle se produit l'arrêt de rémunération et de la date

prévue de l'accouchement. Vous êtes admissible au bénéfice des prestations de maternité au plus tôt 10 semaines avant la date prévue de votre accouchement. Il y a d'abord une période d'attente de deux semaines; les prestations ne peuvent être payées qu'à partir de la 8e semaine prévue de votre accouchement.

Si votre arrêt de rémunération se produit moins de 10 semaines avant votre accouchement, vous pouvez être immédiatement admissible au bénéfice des prestations, mais vous devez, là encore, observer un délai de carence de deux semaines avant que des prestations vous soient payables.

Les prestations de maternité ne sont accordées que pour une période définie. Celle-ci peut commencer au plus tôt huit semaines avant la semaine prévue de l'accouchement et

s'achever au plus tard 17 semaines après celle de la naissance de l'enfant, les prestations de maternité sont versées, au cours de cette période, pour 15 semaines consécutives demandées et payables. Vous pouvez aussi choisir, au cours de cette période, les 15 semaines consécutives pour lesquelles vous désirez toucher vos prestations.

TROIS EXEMPLES:

Les trois exemples ci-dessous décrivent des périodes où la femme peut toucher des prestations de maternité en vertu de la nouvelle législation:

a) La personne qui cesse de travailler 10 semaines avant la semaine présumée de l'accouchement; dans un tel cas, après un délai de carence de deux semaines, elle touchera 15 prestations hebdomadaires consécutives qui débutent huit semaines avant la semaine présumée de l'accouchement.

b) la personne qui garde son emploi jusqu'à la semaine présumée de l'accouchement; dans ce cas, le délai de carence inclut la semaine de l'accouchement et la semaine suivante. Après le délai de carence, la prestataire touchera 15 prestations hebdomadaires consécutives.

c) la personne qui cesse

de travailler cinq semaines avant la semaine présumée de l'accouchement; après un délai de carence de deux semaines, elle touchera 15 prestations hebdomadaires qui débutent trois semaines avant la semaine présumée de l'accouchement pour se terminer la 11e semaine suivant l'accouchement.

RETENEZ BIEN CELA:

Si vous déposez une demande de prestations plus de 10 semaines avant la date prévue de votre accouchement, toutes les semaines qui seront payées avant la 8e semaine précédant l'accouchement comptent dans les 15 semaines que vous êtes éligible aux prestations de maternité.

Les prestations de maternité ne sont payables que pour les 15 premières semaines de la période de prestations. Si vous avez reçu des prestations ordinaires d'assurance-chômage ou de maladie avant de faire une demande de prestations de maternité, consultez donc le bureau de la Commission de votre localité pour savoir si vous êtes admissible au bénéfice de prestations.

QUEL EST LE MONTANT DES PRESTATIONS DE MATERNITÉ?

Les prestations de maternité équivalent aux deux tiers de votre rémunération hebdomadaire assurable. CÉPENDANT si vous recevez un salaire de votre emploi ou des indemnités d'assurance-maladie, de maladie ou de maternité par l'entremise des régimes d'assurance de votre employeur, vos prestations de maternité de la Commission sont réduites d'un montant égal au mon-

tant reçu. Par contre, les indemnités que vous pouvez recevoir en vertu d'un régime privé d'assurance, NE sont PAS déduites de vos prestations. Si vous ne connaissez pas la nature de votre régime d'assurance, renseignez-vous auprès de votre employeur ou de votre assureur, ou encore adressez-vous au bureau de la Commission d'assurance-chômage de votre localité.

PRÉPAREZ LA PELOUSE DE L'AN PROCHAIN

Après des semaines de tonte, vous admettez peut-être difficilement que le temps est venu de préparer la pelouse pour 1977, et de bien la préparer.

Vous pensez que je m'y prends un peu tôt? Pas du tout, car le meilleur temps pour réensemencer la pelouse est le début de septembre et, avant de semer, il faut préparer le terrain au semis. Si votre pelouse actuelle est temporaire ou si elle est envahie de mauvaises herbes au point que vous voulez la refaire à neuf, voici comment vous y prendre.

La meilleure façon de débarrasser le terrain des mauvaises herbes est d'appliquer de l'engrais herbicide Vigoro. Il tue toutes les mauvaises herbes à larges feuilles et donne à votre semence de pelouse un bon départ. Le mois de septembre est à conseiller pour réensemencer ou améliorer la pelouse car le temps joue alors en votre faveur: les nuits sont fraîches et la pluie plus abondante garde humide la zone où se trouve la semence. Vous pourrez tondre la partie nouvellement ensemencée avant l'hiver. Avant de laisser la pelouse en paix pour l'hiver, je vous conseille de lui appliquer du Vigoro rose. (Vous remarquerez que le chiffre du milieu de la formule est plus élevé; il représente le phosphore, nécessaire pour nourrir les racines de l'herbe et permettre à la pelouse de mieux traverser l'hiver.) Utilisez un engrais riche en phosphore et les graminées que vous aurez semées vous le rendront bien au printemps.

Si vous avez des questions à poser, écrivez-moi au Centre des renseignements sur le jardinage, 165 avenue University, Toronto, Ontario, M5H 3B8, en incluant une enveloppe affranchie adressée à votre nom.

DÉCÈS

Décès de M. Grégoire Gosselin



Le 16 août est décédé à l'Hôpital St-Vincent de Bridgeport M. Grégoire Gosselin de Stratford Conn. il était âgé de 38 ans et 2 mois.

Il laisse pour le pleurer son épouse née Yolande Villeneuve, sa fille Dany, ses frères, ses sœurs, ses beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Emilien Gosselin de Stornoway, M.

et Mme Jean-Louis Gosselin de Stornoway, M. et Mme André Gosselin de New York, M. et Mme Clermont Tanguay (Jeanine) de Sherbrooke, M. et Mme Yvan Roy (Marie-Hélène) de Lac-Mégantic, M. et Mme Gaston Grenier (Jocelyne) de Disraéli, M. et Mme Réjean Pelletier (Denise) de Squateck, M. et Mme Daniel Cloutier (Clémence) de Sherbrooke, M. et Mme Gérard Gosselin de Stornoway, Sr Thérèse Villeneuve de Québec, M. et Mme Germain Villeneuve de Augusta Me, M. et Mme Lionel Villeneuve de Augusta Me, M. et Mme Joe Villeneuve de Waltham Mass. M. et Mme Ghyslain Blanchette de Longueuil, M. et Mme Claude Villeneuve de Longueuil, M. et Mme Michel Villeneuve de Stratford Conn., M. et Mme André Poulin de

Montréal, M. et Mme Yvon Patry de Courcelles, M. et Mme François Roger de Sherbrooke, M. Sylvain Villeneuve de St-Evariste ainsi que plusieurs autres parents et amis.

Les funérailles se sont déroulées dans l'église de St-Alphonse de Stornoway le 19 août. Le service a été célébré par M. l'abbé Gérard Cauchon, curé de la paroisse. Le cercueil était porté par ses cousins MM. Michel et Marcel Bolduc, Michel Baillargeon, Paul Lessard, Paul Brochu et Marc Bolduc.

Nos plus sincères condoléances aux membres de la famille éprouvés par ce deuil.

Décès de M. Alfred Fortier



ST-ISIDORE — A Sherbrooke le 1er août 1976, à l'âge de 79 ans est décédé M. Alfred Fortier, époux de feu Rose-Aimé Vaillancourt.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants M. Mme Cléophas Couture (Jeanne) de Manchester, M. Adrien Fortier de Montréal, M. Mme Marcel Fortier de St-Isidore, M. Mme Fernand Fortier der Brossard, M. Mme Hervé Dodier (Anita) de St-Isidore, M. Mme Herma Dodier (Marielle) de St-Isidore, M. Mme Denis Fortier de Montréal M. Mme Abel Montmagny (Bernadette) de East Hereford, M. Mme Rosaire Dodier (Pauline) de Manchester, M. Mme André Fortier Brésil, M. Mme Claude Marquis (Yvette) de Berlin; ses frères et belles-sœurs, M. Mme Joseph Fortier de Sherbrooke, M. Mme Léon Fortier de St-Isidore, Mme Pierre Fortier du Nouveau Brunswick, ses beaux-frères et belles-sœurs: M. Mme Archille Vaillancourt de Sherbrooke, M. Mme Maurice Vaillancourt de Sawyerville, M. Mme Philippe Vaillancourt de Manchester, M. Mme Florian Vaillancourt de Thetford-Mines, M. Mme Lauréat Vaillancourt de St-Isidore, M. Mme Robert Vaillancourt de Manchester, M. Mme Rosaire Doyon (Gilberte) de Cookshire ainsi que 63 petits-enfants, 24 arrière-petits-enfants, de nombreux neveux et nièces, parents et amis.

JACQUES & FRERES INC.

DIRECTEUR DE FUNERAILLES - THANATOLOGUES

Tél. 583-0444

LAC-MEGANTIC

3778 Québec Central

Service funéraire complet

Prix défiant toute compétition

M. Ovila Tardif meurt accidentellement sur la route 108



ST-ISIDORE — Un automobiliste a été tué sur le coup et un autre blessé dans une collision impliquant deux automobiles le 5 août dernier vers 10h.00 sur la route 108 près de Cookshire à cinq milles de Lennoxville.

La victime est un résident de St-Isidore M. Ovila Tardif, 60 ans. Le conducteur de l'autre voiture qui a été légèrement blessé est M. Emile Martin de Charlevoix. Monsieur Tardif est demeuré prisonnier dans son véhicule et les ambulanciers ont eu du mal à le dégager d'autant plus que l'amas de ferraille reposait dans un marécage. L'accident est survenu dans une courbe, l'une des deux voitures impliquées aurait dérapé sur une grande distance. Perpendiculaire à la route un second véhicule, qui roulait en

sens inverse, l'aurait frappée de plein fouet, selon les informations reçues.

Il laisse pour pleurer sa perte son épouse dame Priscilla Lauzon, ses enfants Aline, Denis et Jacques, ses sœurs dame Jeanne et Marie-Anne, ses beaux-frères et belles-sœurs et plusieurs autres parents et amis.

Le jour des funérailles lundi le 9 août, le cercueil était porté par MM. Pierre Lauzon, Pierre Vaillancourt, Alain Brochu, André Johnson, André Tardif, et Jean-Guy Tardif. Un service funèbre a été célébré en l'église St-Isidore d'Auckland.

Nos plus sincères condoléances aux membres de la famille éprouvés par ce deuil.

Remerciements

Madame
Georgette Bureau
coiffeuse
de Lambton

par la voix de l'Echo, remercie très chaleureusement tous ceux et celles qui lui ont prodigué de l'amitié, soit par des visites ou envoi de cartes, lors de sa récente et longue hospitalisation. Ces attentions l'ont bien reconfortée.

REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIE

Les enfants de M. ADJUTOR BERNIER désirent remercier toutes les personnes qui, par leurs offrandes de messes, fleurs, cartes de sympathie, visite au salon funéraire, assistance aux funérailles ou de quelques manières que ce soit, leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de

M. ADJUTOR BERNIER
Saint-Sébastien

Ils les prient d'accepter ce message de leur plus sincère gratitude.



Granit canadien et importé - Equipement moderne pour la sculpture et le lettrage (Shape carvint)

Nous faisons le lettrage sur les monuments dans les cimetières si désiré.

Prix défiant toute compétition

Pour un dernier hommage à vos chers disparus consultez

**Les Monuments Funéraires
de St-Samuel enr.**

FRANCOIS THEBERGE - LAC-MEGANTIC
TELEPHONE: 583-0102 ou 583-1709

Salle d'échantillons au 3440 Milette, Lac-Mégantic

Permis de vendeur No 54044

AU MARCHÉ DE



J. LEBLANC INC.

Vous trouverez à des prix incomparables fruits et légumes, poissons frais, viandes froides, poulets, dindes, oeufs frais, produits laitiers, miel pur, marinades, etc...

583-2321
5328 rue Frontenac
Lac-Mégantic



Futurs Mariés



LAISSEZ-NOUS VOUS AIDER A CHOISIR
VOTRE PAPETERIE DE MARIAGE

Nous vous offrons un tout nouveau choix de

- Faire-part
- Cartes d'après-midi
- Cartes de soirée
- Cartes de remerciements
- Napperons
- Alumettes
- Etc...

L'ECHO de FRONTENAC

5040 Boulevard des Vétérans

(aux heures de bureau ou sur rendez-vous)

COMPOSEZ **583-1630 ou 583-2217**

DÉCES

M. Ernest Rodrigue en deuil de sa soeur

Madame Odilon Veilleux Grenier (née Marie-Anne Rodrigue) est décédée le 18 août dernier, à l'âge de 89 ans et 9 mois, à Magog. Elle était la soeur de M. Ernest Rodrigue de notre ville.

Décès de M. Marie-Louis Vaillancourt

Le trente-et-un juillet 1976, décédait à l'hôpital l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke, à l'âge de 64 ans, M. Marie-Louis Vaillancourt, domicilié à Sherbrooke depuis près de trente ans.

Il laisse pour pleurer sa perte son épouse née Bertha Couture; ses enfants, gendres et belles-filles, M. et Mme Jacques Morissette (Céline) de Sherbrooke, M. et Mme Robert Vaillancourt (Johanne) de Sherbrooke, M. et Mme Luc Vaillancourt (Agnès) de Sherbrooke; ses frères, ses soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Alphonse Vaillancourt (Jeannette) de Sherbrooke, Mlle Laura Vaillancourt et Mlle Yvette Vaillancourt de La Guadeloupe, Mme Jean Vaillancourt (Liliane) de La Guadeloupe, Soeur Emilienne Vaillancourt de Sherbrooke, M. et Mme Alexandre Beaudoin de St-Evariste, Mme Georges Couture de St-Georges, Mlle Auréanne Couture de Lambton, M. et Mme Emile Lapierre de Breakville, M. et Mme Léo Fontaine de Lambton; ses petits-enfants: Isabelle et Yves Morissette, Carl et Valérie Vaillancourt; ses beaux-frères, M. et Mme Ovide Couture de Lac-Mégantic, M. et Mme Wilfrid Fortier de Rockforest, M. et Mme Roméo Couture de La Guadeloupe, M. et Mme Léandre Gendron, M. et Mme Valère Labrecque de Lambton, M. et Mme Georges Bégin de St-Ludger, M. et Mme Roger Bellefeuille de Sherbrooke, ainsi que plusieurs autres neveux, nièces, cousins, cousines et amis.

Les funérailles se sont déroulées dans la paroisse de Marie Reine du Monde

Sherbrooke, le trois août 1976. Le service funèbre a été célébré par le Rév. Père D. Picard dominicain de St-Hyacinthe assisté du père Fortin de Sherbrooke et des abbés Boulé et Morin de Sherbrooke.

Le cercueil était porté par MM. les pompiers de la ville de Sherbrooke.

HOMELIE

Parents et amis,

Il est un chant religieux, chanté dans nos assemblées depuis quelques années qui dit ceci: "Mais oui le Seigneur est bon". A vous ici présents, je dirai que cette bonté du Seigneur nous avons à la voir dans les événements de la vie, même s'ils sont pénibles parfois, comme celui que nous vivons actuellement.

Cette bonté du Seigneur elle a été décrite dans les textes bibliques que nous avons proclamés en cette circonstance qui nous réunit auprès de la dépouille mortelle de ce parent ou de cet ami. Il reste maintenant à la mieux comprendre et à la vivre personnellement.

Dans sa bonté, le Seigneur nous livre un message qui nourrira notre espérance. Par la bouche de son prophète, il rappelle que notre vie est entre les mains de Dieu. Par conséquent, quitter la terre est un plan humain, familial ou social, un vide, une séparation et un malheur. Quitter la terre est aussi autre chose pour celui qui a placé son espérance en Dieu, maître de la vie. C'est une plénitude, c'est un bonheur, parce que c'est aller vivre dans la paix, c'est trouver Dieu que nous

cherchions ardemment. C'est ainsi que parle ce prophète de la Sagesse.

Pour sa part, le Seigneur Jésus ajoute qu'il prend soin des humains. Dieu son Père les lui a confiés. Son premier soin c'est de voir à ce qu'ils aient une place auprès de lui. Nous chrétiens, nous avons cette assurance, que Dieu tient parole; que Dieu réalise parfaitement ce qu'il avance. Notre espérance est donc que la place qu'il a préparée pour l'un ou l'autre de ses amis, il la lui accordera sûrement. Voilà de quoi nourrir notre espérance et nous consoler du malheur qui nous rejoint présentement.

Est-ce possible de vivre dans cette attitude d'espérance et de voir dans les événements de la vie la main de Dieu qui nous guide vers Lui? La réponse je la trouve dans la vie même de celui qui nous a quittés.

Monsieur Vaillancourt était un homme de prière. Pour lui, Dieu comptait dans sa vie. Souvent j'ai reçu ses confidences qui témoignaient de son attachement à Dieu, de sa prière confiante en Lui. Souvent aussi, je le prenais à réciter son chapelet. Pour lui, le dimanche au temps où il était sacristain, la sixième messe était suivie avec autant de respect et de piété que la première de la journée. Il nous entraî-

nait dans un mouvement de confiance en Dieu.

C'était aussi un homme de paix. Aujourd'hui, grâce au renouveau spirituel, les chrétiens du monde ont réappris que la paix est un fruit de la charité, de l'Esprit qui habite une âme.

Homme de paix, M. Vaillancourt s'effaçait discrètement pour ne pas soulever de conflits et garder la paix avec tous. Je ne suis pas sûr que son épouse ou ses enfants connaissent ses peines. Il a souffert physiquement et moralement dans le silence. Le Seigneur seul le sait.

Il était convaincu d'une chose, c'est que Dieu accorde grâce et miséricorde à ceux qui sont ses amis. Il travaillait ardemment à mériter cette miséricorde. Je suis sûr qu'elle lui fut largement accordée.

Parents et amis, il nous reste un devoir à accomplir à son égard, c'est celui de prier pour lui. C'est ce que nous ferons par cette eucharistie qui est célébrée à ses intentions aujourd'hui.

Plus tard, lorsque notre peine sera un peu apaisée, renouvelons notre prière pour lui, assurés qu'il nous le rendra, généreux comme il a été pour nous et comme il continuera de l'être.

Vivons dans l'espérance de nous trouver avec lui un jour auprès du Seigneur dans ce séjour de paix et de bonheur. Amen.

Echos d'il y a dix ans

(de notre édition du 25 août 1966)

FTEQ — Le Festival du Théâtre Etudiant du Québec connaît un succès qui s'avère une preuve vivante que notre ville sait réaliser de grands projets. Le jugement critique des pièces qui se déroulent est M. Jean-Guy Sabourin.

NOCES D'ARGENT — On fête les noces d'argent de M. et Mme Evariste Roy, la fête se déroule à l'hôtel Queen. M. Roch Quirion agit comme maître de cérémonie.

VOEUX PERPETUELS — Sr Marie-St-Thérèse-de-la-Croix (Denise Charrier) fille de M. et Mme Paul Charrier de Nantes prononce ses vœux perpétuels chez les soeurs de la Présentation de Marie.

LAMBTON — Une journée estivale est organisée par l'Association de Chasse et Pêche Frontenac-St-François sur les terrains de l'OTJ. M. l'abbé Paul Gervais préside la bénédiction des chaloupes. Cet événement se veut aussi une action de grâce comme remerciements au Créateur pour n'avoir eu aucun accident sur le lac. M. Luc Grondin préside la manifestation.

AU CONSEIL MUNICIPAL — S.H. le maire Paul Leblanc préside l'assemblée régulière du conseil municipal; à ses côtés on remarque les échevins MM. Bertrand Boulanger, Léonard Leblond, Ovide Bolduc, Ludger Lacroix, Joseph Lapointe et Lionel Audet, ainsi que le greffier M. Hervé Fecteau — La ville fait l'acquisition d'un tracteur-excavateur au prix de \$10,700.95 — Les municipalités de Piopolis et de Ditchfield appuient la ville de Lac-Mégantic dans

leur requête en vue d'ériger un barrage de contrôle à l'embouchure de la rivière Chaudière — Un montant de \$40,000 suffirait pour exécuter les travaux nécessaires en vue du prolongement de la rue Boulevard des Vétérans jusqu'à la rue Victoria.

ENFANT NOYE REPECHE — Des jeunes gens de Lambton René, Claude et Gaby Bellegarde, s'ayant offerts comme volontaires, repêchent le corps du bébé François Bissou, au lac des Grelots à La Guadeloupe.

35ème ANNIVERSAIRE — Nos Fermières de Lambton célèbrent leur 35e anniversaire de fondation du cercle en faisant un voyage au lac Bouchette.

DECES — Mme Hedwig Poulin-Blais, 55 ans de St-Honoré — Mme Lucie Gagné-Mercier 85 ans de St-Honoré — Mme Florida Poulin-Gaboury, 93 ans de St-Honoré — Mme Adélaïde Breton 63 ans de Lac-Mégantic.

NAISSANCE — Marie, Joëlle, Charline, fille de M. et Mme Normand Hamel de Lambton — Marie-Claude fille de M. et Mme Jacques garant de Ville St-Laurent.

IL Y A VINGT ANS

A Milan, un convoi de marchandises du Pacifique Canadien entre en collision avec un camion conduit par M. Ange-Albert turcotte, ce dernier est transporté à l'hôpital blessé assez gravement — Notre ville célébrera le 14 mars 1957 le 50ème anniversaire de sa fondation — S.H. le maire J.-A. Drouin préside l'assemblée régulière du conseil municipal, sont pré-

La direction du Centre Hospitalier Frère André remercie

Merci aux étudiants qui ont travaillé bénévolement au cours de l'été au Centre Hospitalier Frère André dans le cadre de la mise sur pied d'un service de bénévoles.

A tous, notre plus sincère reconnaissance.

La Direction

sents MM. les échevins Hormidas Rodrigue, René Paré, Emile Cloutier, Dr Paul Frescynet, Jules Vallée, Henri Latulippe, Henri-Louis Martel, J.A. Roberge et Wilfrid Fortin ainsi que le greffier M. Hervé Fecteau — On étudie le problème de stationnement et l'installation de parcomètres — Les anciennes du Choeur des Fauvettes de 1949 à aujourd'hui, ont la joie de se réunir et de fêter celle qui s'en va dans la vie religieuse Mlle Gaby Guérin, fille de M. et Mme Hormidas Guérin — M. Joseph Godbout de St-Samuel meurt à l'âge de 87 ans.

IL Y A TRENTE ANS

A la légion canadienne il y a bénédiction de drapeaux, dons de M. Georges-M. Stearns — Le capitaine Henri-Ls Audet est nommé commandant de la Cie de réserve du Régiment de la Chaudière — Le R.P. Roger Massicotte, o.m.i. de Ste-Cécile part pour le Labrador — Un enfant de Lac-Mégantic le R.P. Paul Lachance est ordonné prêtre par Mgr Joseph Charbonneau, il est le fils de M. et Mme Louis Lachance — M. Murrow Morrison se noie alors qu'il fait une randonnée sur les eaux du lac avec deux compagnons MM. Kenny Stewart et Ted Konesky; ces derniers échappent à la noyade — M. Louidas Lambert 22 ans, est tué dans un accident sur la route de Springhill. MM. Wilfrid Lambert et Omer Quirion sont blessés.

IL Y A QUARANTE ANS

On qualifie le réveil national le nouveau mouvement politique dans notre province — L'honorable Maurice Duplessis prend le pouvoir à Québec et le député de l'Un. dans Frontenac et M. Patrice Tardif.

A LAMBTON:

IL Y A 70 ANS

L'abbé Arthur Belleau bénie le nouveau couvent

en ce jour du 28 août — Après l'incendie de 1905 les religieuses ont trouvé asile chez MM. Eugène et Solyme Roberge, le 13 septembre se fit l'ouverture des classes dans la salle paroissiale, le second étage servant de dortoir pour les religieuses. Des cours se donnaient également dans la maison de M. Thériault, père de Mme Dr J.A. Samson — Il y a 55 ans les amateurs de théâtre présentaient l'Opérette "A la Bastille" avec comme interprètes MM. Eugène Gagnon et Hervé Gaulin sous la direction et au piano d'accompagnement, le doc. Jules Chouinard — Il y a quarante-cinq ans la Municipalité faisait construire des citernes contenant chacune 30,000 gallons d'eau comme protection contre les incendies. — La foudre fait des siennes dans le même mois, 5 granges-étables ont été détruites: celles chez MM. Achille Proteau, Edouard Bureau, Jos Gaulin, Wellie Bolduc et Gédéon Drapeau — Les Dames Fermières célèbrent le 25e anniversaire de la fondation du cercle qu'on attribue à Mlles Alice et Yvonne Samson.

ENCOURAGEZ
NOS
ANNONCEURS

FLEURS ...

POUR TOUTES
OCCASIONS

- MARIAGES
- BANQUETS
- ANNIVERSAIRES
- NAISSANCES
- DEUILS

**RODRIGUE
FLEURISTE enr.**

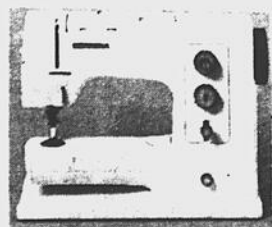
Tél. 583-0464
Lac-Mégantic

C'est l'entrée des classes...

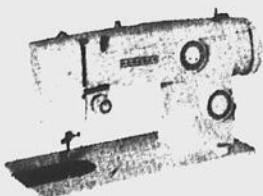
Procurez-vous une machine à coudre des plus modernes

Agent autorisé de:

- PHAFF
- BERMINA
- OMEGA



Bermina 831 la machine à coudre qui exécute tous les points utiles et courants



Charles Gosselin

vente et réparation
accessoires pour tous genres de machines

583-3902

3699 Pie XI Lac-Mégantic

La pierre de naissance véritable pour
SEPTEMBRE
est **LE SAPHIR**
monture en or 14K de
COLUMBIA



Venez voir ces bagues, et d'autres créations
enchanteresses de Columbia. Venez nous voir bientôt

Bijouterie

Bernard Boulet

Vente, réparation de bijoux et montres
Bulova - Caravelle - Accutron

5059 Frontenac Lac-Mégantic

583-2430

Entretiens Féminins



METTEZ UN PEU DE SOLEIL DANS VOTRE VIE — Profitez de la période estivale tout au long de l'année en congelant les fruits et légumes alors qu'ils sont tout frais. A cette période de l'année, ne manquez pas les récoltes qui ne durent que peu de temps, et choisissez les légumes les plus tendres.

ACHETEZ LES FRUITS ET LÉGUMES DE CHOIX AVANT LA VENUE DES GELÉES

Les marchés des fruits et légumes débordent d'activité à cette époque de l'année. Ce qui se vendait précédemment au prix fort, à la livre ou à la douzaine, est offert maintenant par plein panier.

On s'affaire à récolter les meilleurs fruits et légumes de la production locale avant la première gelée.

Si vous avez un congélateur, vous passerez sans doute les quatre ou cinq prochaines semaines à acheter ou à cueillir, à préparer et à ensacher les pêches, bleuets, melons et autres fruits et légumes frais afin de les congeler.

Les pêches

Les fruits mûrs sur l'arbre sont plus savoureux et plus pulpeux. Recherchez les pêches de couleur uniforme, crème à jaune, surtout près de la queue. Les pêches cueillies alors qu'elles sont vertes et dures ont tendance à se rider avant de mûrir.

Choisissez une variété à noyau libre, dont la chair ne brunit pas rapidement. Blanchissez les fruits pour que les peaux se détachent, refroidissez dans l'eau puis pelez, dénoyotez et tranchez dans un plat creux. Arrosez quatre tasses de fruits avec une solution de 1/4 de c. à thé d'acide ascorbique en poudre dans 1 1/2 tasse d'eau froide. Mélangez légèrement et ajoutez 1/2 tasse de sucre. Mélangez de nouveau et mettez les fruits dans de petits sacs "Glad" à aliments congelés.

Aspirez l'air au moyen de la paille, étiquetez, fermez les sacs avec les attaches à torsion et congelez. Vous pouvez aussi ajouter la solution d'acide ascorbique aux pêches tranchées et les ensacher sans sucre.

Les pommes

Choisissez des pommes fermes et goûtez-en une avant d'en acheter une grande quantité. Préparez la compote à votre goût, refroidissez et emballez dans de petits sacs "Glad" à aliments congelés. Ajoutez aux pommes pelées et

tranchées la solution d'acide ascorbique indiquée pour les pêches et mélangez une tasse de sucre à quatre tasses de fruits. Ensachez, aspirez l'air et fermez les sacs.

Les bleuets

Choisissez des bleuets fermes, à peau sèche et d'aspect velouté. Ensachez-les sans sucre ou ajoutez d'abord 1/2 tasse de sucre à quatre tasses de bleuets et mélangez.

Les melons

Les melons bien mûrs ont un arôme frais, une couleur uniforme et le sommet cède légèrement sous la pression des doigts.

Coupez en deux, enlevez les pépins, pelez et coupez en dés ou en boules avec un couteau spécial. A quatre tasses de melon, ajoutez 1/4 de tasse de sucre, mélangez légèrement et mettez dans de petits sacs "Glad" à aliments congelés; ou mettez le melon sans sucre dans les sacs et versez-y assez de sirop de sucre froid pour remplir les vides. Fermez les sacs avec des attaches à torsion et congelez.

Pour relever le goût du melon — faites une citronnade en mélangeant le contenu d'une boîte de six onces de jus de fruit congelé avec deux tasses d'eau, versez ensuite dans les sacs jusqu'à couvrir le melon préparé. On peut aussi utiliser du jus de fruit en boîte versé.

Les macédoines de fruits

Mélangez des fruits: boules de melon; dés de pêches, d'abricots ou de brugnons; de pommes ou de poires; raisins sans pépins et quartier d'oranges ou de pamplemousses. Ensachez les fruits et ajoutez-y un sirop de sucre liquide et froid additionné d'un peu de jus de citron et de cristaux d'acide ascorbique. Les dés de pommes et de

CONSEILS POUR LA CONGÉLATION



par ELAINE COLLETT

poires conserveront une consistance ferme assez agréable dans une macédoine de fruits.

Les tartes aux fruits

Pour les garnitures de tartes, ajoutez une solution d'acide ascorbique aux fruits dont la chair est de couleur claire, afin qu'ils ne changent pas de couleur. Mélangez aux fruits un féculent en proportion supérieure d'environ 1/2 à la normale, car les fruits congelés donnent plus de jus que les fruits frais. Etalez la garniture dans un moule à tarte couvert de film plastique, pour la congeler.

Une fois ferme, retirez la garniture du moule et mettez-la dans des sacs "Glad" de grandeur moyenne. Aspirez l'air au moyen de la paille et fermez les sacs avec des attaches à torsion. Remettez la garniture au congélateur.

Pour faire des tartes, mettez de la garniture congelée dans des moules à tarte garnis de pâte et couvrez-les d'un dessus de pâte. Mettez au four en prévoyant dix à 20 minutes de cuisson supplémentaire.

Si vous avez des questions à poser, n'hésitez pas à m'écrire au Centre d'information "Glad" sur la congélation au foyer, 165 University Avenue, Toronto, Ontario M5H 3B8, en joignant à votre lettre une enveloppe adressée et affranchie. Je me ferai un plaisir de vous répondre.

Une Québécoise dans la cuisine de General Foods

par Monique Payeur



Mme Cécile GIRARD BEXTON, fille de M. et Mme Augustin Girard, de Lac-Mégantic.

Du haut d'un gratte-ciel de la rue Yonge, à Toronto, une Québécoise de Lac-Mégantic, dirige les cuisines d'une des plus importantes compagnies alimentaires du Canada.

Cécile Girard s'appelle aujourd'hui Cécile Bexton, ayant adopté le nom de son mari, un Torontois. Depuis 1970, elle est à la tête des cuisines de General Foods où elle travaillait déjà comme économiste ménagère depuis 1964.

Dix personnes s'affairent, sous ses ordres, à répondre aux lettres des consommateurs canadiens et à vérifier la quantité des aliments de la compagnie ayant fait l'objet de critique de la part de consommateurs.

Cette équipe s'occupe également de concevoir des recettes où des aliments fabriqués par General Foods sont évidemment inclus et de distribuer des nouvelles idées de menus aux consommateurs.

PAS PAREIL

Cécile Bexton, rencontrée dernièrement à son bureau de Toronto, voit une nette différence entre les habitudes alimentaires des Canadiens anglais et des francophones du Québec.

Les anglophones, dit-elle, achètent des petites pièces de viande et d'autres aliments, en suivant un peu l'impulsion du moment.

Cuire les carottes et les pommes de terre dans l'eau bouillante salée jusqu'à ce que presque tendres (environ 6 minutes). Egoutter. Ajouter le beurre, la courgette et l'oignon. Cuire 3 minutes de plus. Ajouter les épinards, le sel, et le poivre et cuire jusqu'à ce que les épinards soient tendres (environ 3 minutes de plus). Quantité: 6 portions.

teurs se réveillent de leur léthargie hivernale et commencent à rouspéter, à tort ou à raison...

La majorité des plaintes proviennent de Canadiens d'expression anglaise. Sur dix plaintes reçues par lettre ou par téléphone, une seule origine du Québec.

D'autre part, les demandes d'information sur la nutrition et la composition des aliments fabriqués par la compagnie proviennent plus du Québec que de toute autre province canadienne.

Le service dirigé par Cécile Bexton consacre en fait peu de son activité aux plaintes, puisque ces plaintes représentent à peine 9 pour cent des 60,000 lettres par an auxquelles la compagnie doit répondre.

"Généralement, dit madame Bexton, la correspondance porte sur la nutrition, des demandes de recettes, des suggestions ou encore de l'information générale sur les aliments fabriqués par la compagnie".

Dans le cas des plaintes, Cécile Bexton constate la même difficulté que connaissent plusieurs autres compagnies d'alimentation: L'incapacité de vérifier le bien-fondé des plaintes dans huit cas sur dix, parce que les consommateurs insatisfaits ne font parvenir aucun échantillon de l'aliment contesté.

"Comment pouvons-nous alors savoir s'il y a lieu de corriger le produit?" souligne-t-elle.

DE LAC-MÉGANTIC A TORONTO

Au 17^e étage de l'édifice de la rue Yonge où sont installées trois cuisines expérimentales à la disposition de cinq économistes, Cécile Bexton planifie également des séances de communication avec les consommateurs canadiens.

Au secrétariat de son service, elle a mis en place un personnel bilingue particulièrement affecté à la clientèle francophone de la compagnie.

"Je tiens beaucoup, dit-elle à ce que la différence entre un anglophone et un francophone soit bien comprise par la compagnie et je fais des efforts de sensibilisation des cadres de la compagnie à cette différence".

D'ailleurs, Cécile Bexton revient souvent aux sources, à Lac-Mégantic où sa mère, issue d'une famille québécoise pure laine de 18 enfants, lui confectionne des bons petits plats bien de chez nous.

LE PANIER À PROVISIONS

Plat économique du mois

L'été, tous s'en réjouissent, pour différentes raisons. L'une d'entre elles réside dans l'abondance d'approvisionnement de légumes frais et colorés. Ils sont si attrayants qu'ils agrémentent tout repas! Ils

fournissent aussi des nutriments importants et des fibres alimentaires. Ici, qualité et nutrition vont de pair car ils atteignent leur plein potentiel lorsque fraîchement cueillis et utilisés peu de temps après.

Ce qui suit est une recette développée par les Services consultatifs de l'alimentation d'Agriculture Canada, laquelle utilise plusieurs légumes d'été. Elle s'intitule: "Jardinière d'été" et se prépare juste avant le repas. Si possible, utiliser l'eau de cuisson des légumes dans des soupes,

saucées ordinaires ou sauce à la viande, car l'eau dissout plusieurs nutriments.

JARDINIÈRES D'ÉTÉ

2 tasses de carottes tranchées
2 tasses de pommes de terre pelées et coupées en dés.
1/2 tasse d'eau bouillante
1/2 c. à thé de sel
1/4 tasse de beurre
1 courgette tranchée mince
Trois-quarts tasse d'oignon vert haché
1 paquet (10 on.) d'épinards
1 c. à thé de sel
1/4 c. à thé de poivre

Jean-Denis TURCOTTE
vendeur autorisé de

SINGER
VENTE - SERVICE ECHANGE
machines à coudre et aspirateurs

La machine à coudre électronique ATHENA 2000 Elle est unique au monde

Réparation de toutes marques de machines à coudre

5014 Papineau
LAC-MÉGANTIC
583-0615

LOUEZ, ACHETEZ, VENDEZ par nos

PETITES ANNONCES

583-1630

TARIF

MINIMUM \$1.50 (15 MOTS) 5¢ DU MOT ADDITIONNEL
AVEC CADRE: \$2.00 LE POUCE
DATE LIMITE: LUNDI A 1 HEURE P.M.

A VENDRE

COMMERCE à vendre situé au centre du village de St-Sébastien, boucherie, épicerie, maison privée à même. COMPOSEZ 652-2322 St-Sébastien. (N27Jno)

MAISON A VENDRE

BUNGALOW situé au 4834 rue Dollard Lac-Mégantic, 28' x 28', comprenant 2 chambres, cuisine, salon et chambre de bain; système de chauffage à air chaud; doit être déménagé. Idéal pour maison privée ou chalet. Pour plus d'informations:

ROBERT BERTRAND
4842 rue Dollard
Tél. 583-2168

[M26-JNO]

RESTAURANT à vendre, situé au centre du village de Lac-Drolet, avec grand emplacement. Bon chiffre d'affaires. COMPOSEZ 549-2330 [A4-11-18-25-S-8]

A VENDRE

FOURNAISE Atlas Webster, cap. 430 000 BTU, air chaud, avec conduits, réservoir d'huile; BOITE de camion usagée, fermée et étanche, 8' x 12' x 6'. Prix à discuter. Composez: 583-0410.

MAISON à vendre: 3 logements. Conditions: \$2,000 comptant balance avec revenus des loyers. Pour plus d'informations COMPOSEZ 583-0302 [M31JNO]

MOTOCYLETTE "Honda 175" seulement 535 milles à vendre. COMPOSEZ 583-1026 [J23Jno]

CARTES DE REMERCIEMENTS et CARTES MORTUAIRES - Le deuil vous a frappé, vous désirez exprimer votre reconnaissance à ceux qui vous ont témoigné leur sympathie voyez notre catalogue de cartes ou de lettres de remerciements ainsi que de cartes mortuaires. Satisfaction garantie. S'adresser à L'ECHO DE FRONTENAC, 5040 Boulevard des Vétérans, Lac-Mégantic, durant les heures de bureau ou le soir sur rendez-vous (583-1630 ou 583-2217) (F27Jno)

MACHINE à coudre "Omega" avec cabinet, en parfait état. COMPOSEZ après 5 h. p.m. 583-0106 [A11-18-25-S1]

MAISON à vendre, 5 1/2 pièces. COMPOSEZ après 6 heures 583-3136 [A4JNO]

MAISON à vendre ou à louer, située dans le village de St-Sébastien; 6 appartements. Prix: \$120. par mois. COMPOSEZ 549-2322 ou 549-2996 [le soir] [AT18-25P]

TERRAIN de chalet résidentiel avec pic de gravier à vendre; situé sur le chemin de Woburn. COMPOSEZ 583-0135 [A11-18-25]

A VENDRE PART Club de Golf Mégantic \$500.00

COMPOSEZ:
1-418-623-9394

Dr Gérald Bergeron
[AT4JNO]

LOTS boisés 200' x 500', situés à Marsboro à 5 milles de Mégantic, idéal pour chalets, camps de chasse ou pêche. Faites vos conditions. S'adresser à H. Ls Guay, 4825 Dollard, tél. 583-3477 le dimanche ou été r.r. 1 Piopoli [A14-11-18-25-S-1P]

REMORQUE (trailer) en acier double, 8' x 5 1/2' à vendre. COMPOSEZ 583-0510 [A11JNO]

BATEAU A VENDRE

Bateau 15' long, moteur 40 forces, tout électrique; avec trailer. S'adresser au:

MARCHE GUERTIN
179 rue Principale
ST-GERARD
tél. 877-2322
[A18JNO]

MAISON de campagne, entièrement rénovée, système d'électricité; située sur le chemin de Woburn, à vendre pour être déménagée. Pour plus de renseignements s'adresser à L'ECHO tél. 583-1630 [A25-S1]

CHRYSLER 1972 H.T. 4 portes à vendre, prix: \$1,500. COMPOSEZ 549-2322 ou 549-2996 [le soir] [AT18-25P]

TANDEM A VENDRE

Gros tandem de marque Rayco pour semi-remorque à vendre.

COMPOSEZ
(418)582-3566
à St-Gédéon

[A18-25]

TOYOTA "Corola" 1973, modèle 1200, en très bon ordre. COMPOSEZ 583-3992 après 4 h. [A25]

EMPLACEMENTS bel endroit pour construction de maisons, 7 emplacements à vendre, situés rue Bonin (centre-ville), services d'aqueduc et d'égouts rendus. Pour plus d'informations, COMPOSEZ 583-0432 [J30JNO]

BOIS de poêle érable, sec, en 4 pieds, livré à domicile. S'adresser à JEAN MARC LACROIX Milan, 547-3432 ou 657-4506 [A4-11-18-25]

A VENDRE

MAISON et BATIMENT avec terrain de 150' x 300' situés aux limites de Nantes, chemin de Marsboro, maison finie clapboard aluminium, porte et fenêtres aluminium.

COMPOSEZ
583-0510

ROBE DE MARIEE à vendre, avec chapeau; très belle confection. Grandeur 9-11 ans. COMPOSEZ 583-3838. [J14 Jno]

CHALET endroit idéal, situé dans la ville de Lac-Mégantic, 11ème rang, sur une île, lac privé, grand terrain. COMPOSEZ 583-0432 [J30JNO]

TERRAIN de chalet 100' sur le lac x 1000' profondeur, approximativement, sur chemin de ceinture; chalet en construction; belle plage avec chemin qui se rend au lac. S'adresser à ROGER RANCOURT tél. 583-1660 ou 583-3314 [A18JNO]

MOTOCYLETTE "Suzuki" modèle GT 500 cc. 1976, seulement 3,000 milles; toujours sur garantie, prix de vente: \$1,400. COMPOSEZ [après 6 h.] 583-0595 [A25P-JNO]

CHEVROLET "Vega" 1974, 4 cyl., millage: 25,000 milles, en très bon état. COMPOSEZ 548-5346 ou 583-3948 [en fin de semaine] [A125-S1]

AGENCE DE RENCONTRES SEGRES enr.

Pourquoi rester seul?

Faites-vous des amis: célibataires, mariés, couples, et autres.

Inscription gratuite pour les dames.

Pour renseignements, écrire à:

SEGRES enr.

C.P. 66
Lac-Mégantic, Qué.

[JNO]

MOTO "TRAIL 70" - 1974 - 2,500 milles, très propre, en excellent état. S'adresser à MICHEL GAUTHIER Baie des Sables [A18JNO]

EVAPORATEUR "Lussier" à vendre, 4' x 12'. COMPOSEZ 583-2437 [A18JNO]

TERRAIN situé rue Jeanne-Mance, 150' de façade par 100' de profondeur, terrain nivelé. S'adresser à Jean Girard au 3046 rue d'ORSENNENS. [A25-S1]

BUICK "Regal Century" 1975, sport, presque neuf, 5,000 milles n'ayant pas servi l'hiver; hard top, 2 portes. COMPOSEZ 583-0640 [A18-25]

STEREO AF-FM Westinghouse tout transistors avec table tournante Dual 1009 et prises pour enregistreuses et haut-parleurs auxiliaires. Meuble de 6 pi. en noyer de style se mariant avec tous les décors. Idéal pour le chalet d'une valeur à l'achat de \$650.00 pour seulement \$250. pour plus de renseignements vous adresser à Jean-Guy Fleury à 583-2534 [A25]

PLYMOUTH "Duster" 1972, transmission, 3 vitesses, très propre, à bon prix, COMPOSEZ 548-5848 [A25P]

PAILLE pressée, à prendre sur le champ lors de la récolte; à prix d'aubaine. S'adresser à GERARD LESSARD, tél. 549-2873 [A25]

POELE A BOIS "Bélangier" modèle récent, très bonne condition. COMPOSEZ après 5 h. 583-2375 [A25P]

STRUCTURE D'ACIER pouvant servir pour abri d'auto, piscine, serre. S'adresser à Jean-Claude Gagnon, tél. 583-1908 [A25-S1-8-15]

BUICK 1970 "Le Sabre" très propre, peinture neuve. Prix \$1,000. COMPOSEZ 544-4340 à Woburn [AT25-S1]

CHALET meublé habitable à l'année, électricité 220; terrain 150' x 100', situé au Domaine Martin, COMPOSEZ 583-3640 [A25P]

LOT à bois 55 acres environ, prix \$6,000, aussi CHAINES à crampons pour "skidder" prix \$125. COMPOSEZ [418] 483-5491 [AT25P]

CHRYSLER "Newport" 1968 à vendre; pneus Michelin, prix spécial. COMPOSEZ 549-2971 à Lac Drolet [A25-S1]

A LOUER

LOGEMENT 4 appartements avec chambre de bain, situé rue Laurier. COMPOSEZ 583-0302 - 5407 rue Frontenac [J23JNO]

LOGEMENT meublé, chauffé, 2 1/2 pièces, à louer. S'adresser à DENIS BOULET tél. 583-1470 [J23JNO]

LOGEMENT Ste-Cécile 4 1/2 pièces plus chambre de bain à louer. COMPOSEZ 583-3471 [A14JNO]

CHAMBRE à louer, située au 6308 Salaberry, près des usines, libre immédiatement pour personne seule et sérieuse. COMPOSEZ 583-2472 [A14JNO]

LOGEMENT à louer, 2 1/2 pièces, meublé, chauffé, COMPOSEZ 583-1530 [A11JNO]

MACHINE A COUDRE

vente, réparation et accessoires pour tous genres de machines

Agent autorisé de PHAFF - BERMINA - OMEGA
CHARLES GOSSELIN

3699 rue Pie XI

Tél. 583-3902

Trust Royal

Léonard LAVALLÉE, agent

4809 Laval - Lac-Mégantic - 583-1736



TERRAIN 165' x 275' et CAMP d'été 16' x 16', hivernisé, chauffage électrique, environ 3 milles de Lac-Mégantic, avec accès au lac. Endroit tranquille et proche du golf.

TERRAIN de chalet et résidentiel, qui donne sur le lac, rue d'Orsennens, grandeur 69' x 160'. Hâtez-vous, c'est un dernier terrain vacant aussi bien situé.

PROPRIETE de 4 logements, rue Bonin et coin Villeneuve. Bons revenus. Grand terrain. Près des usines et du centre commercial.

GARAGE GULF "Nantes" Atelier de débosselage ou de réparations et station de service. Bien situé sur route très passante. Bonnes conditions.

PROPRIETE COMMERCIALE avec 6 logements coin des rues Laval et Fortier, terrain 43' x 150', facilité de stationnement, espace magasin et entrepôt 40' x 140'

LAC-MEGANTIC: PROPRIETE 11 logements, rue du Foyer. Construction récente, près de tous les services. Stationnement facile. Bons revenus. Conditions à discuter.

RUE MILLETTE: grande PROPRIETE de 20 pièces. Idéale pour soins professionnels, bureaux, clinique, etc... grand terrain 175' x 200'

MILAN: MAISON, 6 pièces (libre immédiatement), beau grand terrain, 205' x 310' avec lac sur cet emplacement. Prix raisonnable.

EPICERIE-ACCOMODATION (licence bière) Lac-Mégantic, rue Salaberry; propriété commerciale avec 1 logement privé, et tout l'équipement. Bon chiffre d'affaires.

CHALET au Lac Drolet, 30' x 34', bien bâti, chauffage électrique, beau terrain. Libre immédiatement.

CHALET au Lac des Joncs. Beau terrain, 135' x 200'. Endroit idéal pour pêche et chasse aux canards.

Rue Lasalle: BUNGALOW avec 4 chambres. Sous-sol fini. Prix raisonnable.

Rue Kennedy: 28 TERRAINS à vendre. Choisissez le vôtre dès maintenant. Bonnes conditions.

Pour un service rapide confiez-nous l'achat ou la vente de votre propriété

LOGEMENT meublé, 5 1/2 pièces ultra moderne, 3 chambres à coucher, salon, cuisine, salle de bain, entrée laveuse-sécheuse, libre le 1er octobre. COMPOSEZ 583-0432 [A18JNO]

CHALET tout équipé à louer, à la semaine ou au mois; sur les bords du lac Mégantic. COMPOSEZ 583-1942 après 6 h. [A18-25]

LOCAL situé au 3648 rue Maisonneuve, 1,900 pi. carrés, pouvant servir comme entrepôt ou ateliers divers. S'adresser à: ROGER RANCOURT 583-1660 [AT18JNO]

APPARTEMENTS 3 1/2 pièces à louer, meublés, chauffés, eau chaude et gaz fournis; libre en septembre. Situé au 4928 rue Champlain. COMPOSEZ 583-3747 [AT18-25]

LOGEMENT de 4 pièces plus chambre de bain dans un haut. Aussi MAISON à vendre, 4 logements, s'adresser à RAYMOND LACHANCE 5014 Champlain tél. 583-2546 [A25JNO]

LOGEMENT 2 1/2 pièces meublé, situé au 3678 du Foyer, libre immédiatement. COMPOSEZ 583-1331 [A25]

LOGEMENT idéal pour institutrice, 4 1/2 pièces, meublé, 2 chambres, salon, cuisine, salle de bain, entrée laveuse-sécheuse, situé rue Agnès, libre le 1er septembre. COMPOSEZ 583-0432 [A25JNO]

LOGEMENT meublé, chauffé, 4 1/2 pièces, situé rue Frontenac, libre immédiatement COMPOSEZ 583-0302 ou s'adresser au 5407 Frontenac [A25JNO]

ON DEMANDE

9 personnes demandées

âgées de 18 à 35 ans

pour travail dans la région de Lac-Mégantic - St-Gédéon - St-Ludger - Woburn, etc. Possibilité de \$4.50 à \$5.00 l'heure. Automobile nécessaire. Pour entrevue, COMPOSEZ

583-3421

FEMME de ménage demandée, pour la journée du vendredi, chaque semaine, COMPOSEZ [après 5 h.] 583-3594 [A18JNO]

ACHETERAIS petit piano, en bon état. COMPOSEZ 583-2422 [A25JNO]

COIFFEUR pour HOMMES demandé

pour la région de Lac-Mégantic

COMPOSEZ
583-1619

[A4JNO]

PETITES ANNONCES
page 21

A VENDRE

CHAISE faite de bambou Prix: \$150.

Aussi: PIECES DE CRISTAL à différents prix

S'adresser au:

3908 rue Villeneuve
Lac-Mégantic



avis légaux • appels d'offres • soumissions

Travaux publics
CanadaPublic Works
Canada

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées à l'Administrateur régional des Services financiers et administratifs, Région du Québec, ministère des Travaux publics, 18e étage, 2001, rue Université, Montréal (Québec) H3A 1K3 et portant sur l'enveloppe la désignation et le numéro de l'entreprise, seront reçues jusqu'à 15h.00 à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du bureau de distribution des plans, 18e étage, 2001, rue Université, Montréal (Québec) H3A 1K3.

Appels d'offres no 76M-201P — Nettoyage intérieur et entretien du terrain - Bureau de poste - rue Main - LAC DROLET (Québec)

On peut consulter les documents de soumission aux bureaux de poste de Lac Drolet, Lac-Mégantic, Saint-Romain et Audet (Québec).

DATE LIMITE: le mercredi 22 septembre 1976.
DEPOT: aucun

Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées de la garantie déterminée aux documents de soumission.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

D.B. Norwood
Administrateur régional des
Services financiers et administratifs,
Région du Québec

Travaux publics
CanadaPublic Works
Canada

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées à l'Administrateur régional des Services financiers et administratifs, Région du Québec, ministère des Travaux publics, 18e étage, 2001, rue Université, Montréal (Québec) H3A 1K3 et portant sur l'enveloppe la désignation et le numéro de l'entreprise, seront reçues jusqu'à 15h.00 à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du bureau de distribution des plans, 18e étage, 2001, rue Université, Montréal (Québec) H3A 1K3.

APPEL D'OFFRES NO 76M-200P — Enlèvement de la neige et épandage de sable - Bureau de poste - rue Mont-Joli - WOBURN (Québec).

On peut consulter les documents de soumission aux bureaux de poste de Woburn, Lac-Mégantic, et East-Angus (Québec)

DATE LIMITE: le 21 septembre 1976
DEPOT: aucun

Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées de la garantie déterminée aux documents de soumission.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

D.B. Norwood
Administrateur régional des
Services financiers et administratifs,
Région du Québec

carrières
ET PROFESSIONS

Commission Régionale de la Chaudière

Demande de professeurs et suppléants
au niveau de l'éducation
des ADULTES

Nous avons besoin de professeurs (posséder un diplôme d'enseignement ou une longue expérience dans la spécialité) pour enseigner à temps partiel dans les domaines suivants:

- * Mécanique
- * Ajustage mécanique
- * Soudure
- * Electricité
- * Dessin industriel
- * Menuiserie
- * Agriculture
- * Sylviculture
- * Techniques commerciales
- * Techniques de vente
- * Sténographie française
- * Sténographie anglaise
- * Cuisinier
- * Contremaître
- * Décoration intérieure
- * Arts plastiques
- * Danse à claquettes
- * Animation
- * Relations humaines
- * Anglais, sec. IV et V
- * Tenue de livres
- * Barman
- * Boucher (coupe de viande)
- * Mécanicien réfrigération
- * Installateur et opérateur de brûleurs à l'huile
- * Mécanicien de moteurs diesels
- * Mécanicien de petits moteurs

Au niveau de l'enseignement régulier
et différents services

Nous avons besoin de personnel pour travailler dans les domaines suivants:

- * Suppléants comme professeurs
- * Suppléants comme secrétaires
- * Suppléants comme magasiniers
- * Suppléants comme cuisiniers
- * Suppléants comme concierges

Toute personne intéressée à travailler dans ces domaines au niveau de la COMMISSION REGIONALE DE LA CHAUDIERE, est priée de faire la demande d'un formulaire de demande d'emploi aux Services au personnel, C.R. Chaudière, en vous adressant à:

Borromée Bourque,
Directeur des services au personnel,
C.R. Chaudière
270, Boul. Lacroix
Ville St-Georges-est
Comté de Beauce
Tél. 228-5541, ext. 212

Les demandes seront reçues jusqu'au 10 septembre 1976

LOUEZ, ACHETEZ, VENDEZ par nos

PETITES ANNONCES

583-1630

TARIF MINIMUM \$1.50 (15 MOTS) 5¢ DU MOT ADDITIONNEL
AVEC CADRE \$2.00 LE POUCE
DATE LIMITE LUNDI A 1 HEURE P.M.

DIVERS

NOUVEAUX GARAGE DE DEBOSSELAGE, 4e rang St-Jean Vianney. Pour tous vos travaux de débousselage et peinture, rendez-vous auprès de **GERALD VAILLEUX**, prix raisonnable, tél. 583-3120 ou 583-0570 [J23JNO]

FOURRURES

Pour VENTE, REPARATION, ECHANGE de fourrures, consultez une maison de confiance

Claude BECHARD
fourrures

3024 RUE AGNES - 583-2088

CHAMBRE et PENSION au 5014 rue Champlain, s'adresser à Mme LUCILLE LACHANCE, tél. 583-2546 (54)

COURS D'ORGUE — Apprenez à jouer de l'orgue, quel que soit votre âge, méthode facile et progressive pour débutants et avancés. S'adresser à **DESIRE VACHON**, 4302 Dollard - COMPOSEZ 583-1899 [N6JNO]

FERAIS réparations diverses, en couture; bas de robes et différentes réparations. **MME EMILIE QUIRION** 3569 rue Garnier, tél. 583-1849 [A25-S1P]

ENCOURAGEZ
NOS ANNONCEURS

LE CURE DE SAWYERVILLE
NOMME A LA CURE DE
ROCK FOREST

La chancellerie de l'archevêché de Sherbrooke par l'entremise de M. l'abbé Gaston Provencal, confirmait la nouvelle selon

laquelle le curé de la paroisse Notre-Dame du Rosaire, de Sawyerville, était nommé à la paroisse St-Rock de Rock Forest.

Né le 4 septembre 1926, le futur curé de la paroisse St-Rock, l'abbé Jean-Louis Jutras, est originaire de Sherbrooke. Il a fait son cours classique au séminaire St-Charles, puis a étudié la théologie au Grand Séminaire de Sherbrooke. Ordonné prêtre le 3 avril 1953 par Mgr Cabana, il a d'abord été professeur au

Séminaire St-Charles avant d'enseigner au Grand Séminaire de 1956 à 1960. Cette année-là, il décide d'aller à Rome afin de parfaire ses études. A son retour de la ville éternelle, il retrouve son poste d'enseignant qu'il avait délaissé deux ans plus tôt. Il y demeure jusqu'en 1964. A partir de cette année, jusqu'en 1971, il a été successivement aumônier à l'Hospice St-Charles, puis au Mont Ste-Famille, ensuite chez les Frères du Sacré-Coeur à Bromptonville, avant de revenir à Sherbrooke, avec la même fonction, mais cette fois au Mont Notre-Dame. En 1971, il est nommé vicaire de la paroisse St-Jean-Baptiste. Il y exercera son ministère pendant quatre ans. C'est en 1975 qu'il accepte sa première cure à la paroisse Notre-Dame du Rosaire, à Sawyerville.

Ceux qui connaissent l'abbé Jutras le décrivent comme un homme qui aime participer activement à la vie de ses paroissiens. Nul doute que M. l'abbé Jutras se retrouvera très bientôt à l'aise au sein de cette nouvelle grande famille qui, d'ailleurs, l'attend déjà avec impatience.

PROVINCE de QUEBEC

Municipalité de
Lac-Mégantic

Aux propriétaires d'immeubles imposables inscrits, le 23 août 1976 au rôle d'évaluation en vigueur, dans cette ville, à l'égard d'un immeuble situé dans quelque zone contigue à la zone P-14, rue Pie XI.

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRESENTES DONNE par le soussigné, greffier de la susdite municipalité, QUE:-

Lors d'une séance régulière tenue le 23ème jour du mois d'août 1976, le conseil de cette ville a adopté le règlement no 632 intitulé "Règlement pour amender le règlement de construction, de lotissement et de zonage", en vue d'annuler comme tel, le secteur de zone P-14, situé au nord de la rue Pie XI, et de transformer ledit secteur de zone en un secteur résidentiel RG-14.

QUE les propriétaires ci-dessus visés et, s'il s'agit de personnes physiques, qui étaient majeures et citoyens canadiens à la date du 23 août 1976, sont habiles à voter sur ce règlement no 632 et à demander, par voie de procédure d'enregistrement prévue aux articles 398a à 398b de la loi des Cités et Villes, que ledit règlement no 632 fasse l'objet d'un scrutin secret, moyennant la présentation au soussigné dans les cinq (5) jours suivant la publication du présent avis, d'une requête signée, pour chaque zone contigue à la zone P-14 par au moins douze (12) propriétaires habiles à voter sur le règlement en question, en raison d'un immeuble situé dans telle zone contigue, ou par la majorité des propriétaires de cette zone contigue, si leur nombre est inférieur à vingt-quatre.

DONNE à Lac-Mégantic ce 24ème jour de août mil neuf cent soixante-seize.

Hervé Fecteau
Greffier

PROVINCE of QUEBEC

Municipality of
Lac-Mégantic

To the property-owners on the valuation roll in force on August 23th, 1976 in this town with respect to an immoveable situated in a zone adjacent to P-14 Pie XI Street.

PUBLIC NOTICE

IS HEREBY GIVEN by the undersigned, Secretary-Treasurer of the afore-said Municipality, THAT:-

At a regular meeting, held on August 23rd 1976, the municipal council has adopted the by-law no 632 titled "By-law to amend the by-law no 423 governing construction, allotment and zoning" in order to repeal, zone sector P-14 situated on north side of Pie XI street, into a new residential zone sector RG-14.

THAT property-owners above mentioned and in the case of physical persons who were of full age and Canadian citizen on August 23rd, 1976, are qualified to vote on the by-law no 632, to avail themselves of the registration procedure provided in sections 398a to 398b, Cities and Towns Act., that said by-law no 632 shall be submitted to a poll in consideration of presentation to the undersigned, within five days of publication of this notice, of a petition signed by at least twelve of property-owners for each adjacent zone, qualified to vote on this by-law, in respect to an immoveable situated in such adjacent zone, or by majority of them if their number is less than twenty-four.

GIVEN at Lac-Mégantic this 24th day of August one thousand nine hundred and seventy-six.

Hervé Fecteau
Secretary-Treasurer

ARGENT à PRETER

- * \$1000 à \$50000 en 1ère, 2e hypothèque partout.
- * Taux à partir de 8-1/2%
- * Payez toutes vos dettes et faites un seul petit paiement
- * Attention spéciale à toutes demandes de la campagne.

BADEAU & FILS

Courtiers
1576 King Ouest
Téléphones:
Sherbrooke: 569-7375
soir: 563-5604
Drummond: 477-2890
Victoriaville: 752-7772

M. J.-Pierre Jacques réélu à la présidence de la Corp. des Thanatologues



M. Jean-Pierre Jacques

Au Club Social de Sherbrooke se déroulait le 11 août dernier, l'assemblée générale annuelle de la Corporation des Thanatologues du Québec, section de Sherbrooke.

M. Jean-Pierre Jacques, de la Maison Jacques & Frères de Lac-Mégantic a été appelé pour une deuxième année consécuti-

ve, à la présidence de cet organisme. Il aura pour le seconder dans ses fonctions MM. Marc Brian, vice-président de Sherbrooke, Camille Fleury, sec. trésorier de Richmond, Raymond Rodrigue, directeur de Stanstead et Robert Donais directeur de Drum-

mondville.

Le 20ème congrès de la Corporation se tiendra les 7, 8, et 9 septembre prochain à l'hôtel Le Chateauc de Ste-Adèle; le conférencier invité sera M. Louis Champoux, directeur du service de l'émission des permis.

Amicalistes du Couvent

Une amicale bien oui!

Pour répondre au désir de plusieurs amicalistes les responsables de l'Amicale ont fixé cette rencontre de l'amitié à samedi le 18 septembre prochain.

local nous vous reviennent avec de plus amples détails.

Amicalement vôtre,

Rhèrèse Rodrigue,
responsable

Lisez bien le journal

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

PROVINCE DE QUEBEC

Municipalité de Lac-Mégantic

Aux propriétaires d'immeubles imposables, sur les deux côtés des rues suivantes: Laval (de Gendreau aux limites de la Ville), Gendreau, St-Adolphe, Leclerc, Lavoie, Claudel, Gagnon, St-François-Xavier, et Fournier et inscrits au rôle d'évaluation en vigueur le 23 août 1976.

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRESENTES DONNE par le soussigné, greffier de la susdite municipalité, QUE:-

Le Conseil de Ville à sa séance régulière tenue le 23 août 1976, a passé et adopté le règlement no 635 décrétant un emprunt au montant de \$412,000. (sauf à soustraire la ou les subvention (s) obtenue (s) des gouvernements supérieurs) pour l'exécution des travaux d'amélioration au poste de suppression du quartier nord et d'installation d'une conduite maîtresse d'aqueduc sur la rue Laval, de la rue Gendreau à l'Hôpital.

QUE les propriétaires d'immeubles imposables inscrits au rôle d'évaluation en vigueur le 23 août 1976, s'il s'agit de personnes physiques qui sont majeures et possédant la citoyenneté canadienne, ou de corporations, sociétés commerciales ou associations, peuvent demander que le règlement no 635 fasse l'objet d'un scrutin.

QUE cette demande a lieu selon la procédure d'enregistrement prévue aux articles 398a à 398o de la loi des Cités et Villes, et aux fins de laquelle procédure, les personnes habiles à voter sur le règlement en question, auront accès à un registre tenu à leur intention, de neuf heures à dix-neuf heures, les 1er et 2 septembre 1976, au bureau de l'Hôtel de Ville, au 5527 rue Frontenac.

QUE le nombre requis de demandes enregistrées, pour que le règlement no 635 fasse l'objet d'un scrutin est de 20 et à défaut de ce nombre, le règlement en question sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

QUE toute personne habile à voter sur ce règlement peut le consulter au bureau de l'Hôtel de Ville, aux heures ordinaires de bureau et pendant les heures d'enregistrement.

QUE le résultat de cette consultation par la procédure d'enregistrement, sera annoncé le 2 septembre 1976, à l'Hôtel de Ville, entre 19:00 heures et 19:30 heures.

DONNE à Lac-Mégantic ce 24ème jour de août mil neuf cent soixante-seize.

Hervé Fecteau
Greffier

PROVINCE OF QUEBEC

Municipality of Lac-Mégantic

To property-owners of taxables immovables, on both sides of following streets: Laval (from Gendreau Street to town limits) Gendreau, St-Adolphe, Leclerc, Lavoie, Claudel, Gagnon, St-François-Xavier and Fournier, and entered on the valuation roll in force on August 23rd, 1976.

PUBLIC NOTICE

IS HEREBY GIVEN by the undersigned, townclerk of the aforesaid Municipality, THAT:-

The municipal council of the Town of Lac-Mégantic, at its regular meeting held on August 23rd, has passed and adopted the by-law no 635 enacting a loan to the amount of \$412,000.00 (except to subtract from said loan, subsidy to be given by superior governments), in order to effect improvements to over-pressure station in north ward and to install a main water pipe on Laval street, from Gendreau street to St-Joseph hospital.

THAT property-owners above mentioned, in the case of full age Canadian citizen on August 23rd, in the case of physical persons complying with delay prescribed by Cities and Towns Act, paragraph 3rd, Art. 399, in the case of corporations, commercial societies or associations, may request that by-law no 635 be submitted to a poll, according with articles 399 to 410 of same act.

THAT such request is done according with procedure of registration provided to articles 398a to 398o Cities and Towns Act, in order to authorize such persons qualified to vote on such by-law, to have access to the register during two consecutive days, from (9) o'clock in the morning to seven (7) o'clock in the evening, on next 1 and 2 september 1976, at the Town Hall, 5527 Frontenac, Street.

THAT the number of persons asking by registration that such by-law no 635 must be submitted to a poll is fixed at 20 failing such number, the by-law will be deemed to have been approved by them.

THAT all person qualified to vote on this by-law has the right to consult this by-law, at the office of the municipality, during regular office hours, and during registration hours.

THAT the result of the consultation by procedure of registration will be announced on September 2nd, 1976 at the Town Hall, 5527 Frontenac Street, between the hours of 7:00 and 7:30 o'clock in the evening.

GIVEN at Lac-Mégantic, this 24th day of August one thousand nine hundred and seventy-six.

Hervé Fecteau
Town Clerk

PROVINCE de QUEBEC

Municipalité de Lac-Mégantic

Aux propriétaires d'immeubles imposables inscrits, le 23 août 1976, au rôle d'évaluation en vigueur, dans cette ville, à l'égard d'un immeuble situé dans quelque zone contigue à la zone CA-17 & RE-23 rue Laval.

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRESENTES DONNE par le soussigné, greffier de la susdite municipalité QUE:-

Lors d'une séance régulière tenue le 23ème jour du mois d'août 1976, le conseil de cette ville a adopté le règlement no 633 intitulé "Règlement pour amender le règlement de construction, de lotissement et de zonage" en vue d'annuler comme tel, le secteur de zone CA-17 rue Laval et de réduire la superficie du secteur de zone RE-23 sur la même rue.

QUE les propriétaires ci-dessus visés, et, s'il s'agit de personnes physiques, qui étaient majeures et citoyens canadiens à la date du 23 août 1976, sont habiles à voter sur ce règlement no 633 et à demander, par voie de procédure d'enregistrement prévue aux articles 398a à 398o de la loi des Cités et Villes, que ledit règlement no 633 fasse l'objet d'un scrutin secret, moyennant la présentation au soussigné, dans les cinq (5) jours suivant la publication du présent avis, d'une requête signée, pour chaque zone contigue aux secteurs de zone CA-17 et RE-23 par au moins douze (12) propriétaires habiles à voter sur le règlement en question, en raison d'un immeuble situé dans telle zone contigue, ou par la majorité des propriétaires de cette zone contigue, si leur nombre est inférieur à vingt-quatre.

DONNE à Lac-Mégantic ce 24ème jour de août mil neuf cent soixante-seize.

Hervé Fecteau
Greffier

PROVINCE of QUEBEC

Municipality of Lac-Mégantic

To the property-owners on the valuation roll in force on August 23th, 1976, in this town with respect to an immovable situated in a zone adjacent to CA-17 & RE-23 Laval Street.

PUBLIC NOTICE

IS HEREBY GIVEN by the undersigned, Town Clerk of the aforesaid Municipality, THAT:-

At a regular meeting, held on August 23rd, 1976, the municipal council has adopted the by-law no 633 titled "By-law to amend the by-law no 423 governing construction, allotment and zoning" in order to repeal, zone sector CA-17, situated on Laval street and to reduce the surface of zone sector RE-23 on same street.

THAT property-owners above mentioned and in the case of physical persons who were of full age and Canadian citizen on August 23rd, 1976, are qualified to vote on the by-law no 633, to avail themselves of the registration procedure provided in sections 398a to 398o, Cities and Towns Act., that said by-law no 633 shall be submitted to a poll in consideration of presentation to the undersigned, within five (5) days of publication of this notice, of a petition signed by at least twelve (12) property-owners for each adjacent zone qualified to vote on this by-law, in respect to an immovable situated in such adjacent zone to zone sector CA-17 and RE-23, or by majority of them if their number is less than twenty-four.

GIVEN at Lac-Mégantic this 24th day of August one thousand nine hundred and seventy-six.

Hervé Fecteau
Town Clerk

PROVINCE de QUEBEC

Municipalité de Lac-Mégantic

Aux propriétaires d'immeubles imposables inscrits, le 23 août 1976, au rôle d'évaluation en vigueur, dans cette ville, à l'égard d'un immeuble situé dans quelque zone contigue aux secteurs de zone PR-2 et P-19 rue Victoria.

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRESENTES DONNE par le soussigné, greffier de la susdite municipalité, QUE:-

Lors d'une séance régulière tenue le 23ème jour du mois d'août 1976, le conseil de cette ville a adopté le règlement no 634 intitulé "Règlement pour amender le règlement de construction de lotissement et de zonage", en vue d'annuler comme tel, le secteur de zone PR-2 et de le remplacer par un secteur de zone RD-91 (résidentiel) et de réduire la superficie de la Baie des Sables, et de prolonger la rue Victoria et le Chemin de la Baie des Sables, entre les secteurs RD-91 et P-19 ci-dessus mentionnés.

QUE les propriétaires ci-dessus visés, et, s'il s'agit de personnes physiques, qui étaient majeures et citoyens canadiens à la date du 23 août 1976, sont habiles à voter sur ce règlement no 634 et à demander, par voie de procédure d'enregistrement prévue aux articles 398a à 398o de la loi des Cités et Villes, que ledit règlement no 634 fasse l'objet d'un scrutin secret, moyennant la présentation au soussigné, dans les cinq (5) jours suivant la publication du présent avis, d'une requête signée, pour chaque zone contigue aux secteurs de zone PR-2 et P-19 par au moins douze (12) propriétaires habiles à voter sur le règlement en question, en raison d'un immeuble situé dans telle zone contigue, ou par la majorité des propriétaires de cette zone contigue, si leur nombre est inférieur à vingt-quatre.

DONNE à Lac-Mégantic ce 24ème jour de août mil neuf cent soixante-seize.

Hervé Fecteau
Greffier

PROVINCE of QUEBEC

Municipality of Lac-Mégantic

To the property-owners on the valuation roll in force on August 23th, 1976, in this town with respect to an immovable situated in a zone adjacent to zone sectors PR-2, and P-19, Victoria Street.

PUBLIC NOTICE

IS HEREBY GIVEN by the undersigned, Secretary-Treasurer of the aforesaid Municipality, THAT:-

At a regular meeting, held on August 23rd, 1976, the municipal council has adopted the by-law no 634 titled "By-law to amend the by-law no 423 governing construction, allotment and zoning" in order to repeal, zone sector PR-2, and to replace it by a residential zone sector (RD-91) and to reduce the surface of zone sector P-19 on "Chemin de la Baie des Sables", and to prolong Victoria street and Chemin de la Baie des Sables, between zone sectors Rd-91 and P-19 above mentioned.

THAT property-owners above mentioned and in the case of physical person who were of full age and Canadian citizen on August 23rd, 1976, are qualified to vote on the by-law no 634, to avail themselves of the registration procedure provided in sections 398a to 398o, Cities and Towns Act., that said by-law no 634 shall be submitted to a poll in consideration of presentation to the undersigned, within five (5) days of publication of this notice, of a petition signed by at least twelve of property-owners for each adjacent zone, qualified to vote on this by-law, in respect to an immovable situated in such adjacent zone, or by majority of them if their number is less than twenty-four.

GIVEN at Lac-Mégantic this 24th day of August one thousand nine hundred and seventy-four.

Hervé Fecteau
Secretary-Treasurer



Jeffrey, trois ans, est heureux d'annoncer la naissance d'une petite soeur née le vingt-sept juillet qui sera baptisée sous les prénoms de Sara, Rosanne. Jeffrey et Sara sont les enfants de M. et Mme Réginald Faucher de Norwalk Conn. M. et Mme Adélaïde Faucher de St-Ludger sont les grands-parents paternels des enfants. La petite Sara Rosanne qui recevra le sacrement du baptême le mois prochain, aura pour marraine Mlle Rosanne Faucher de St-Ludger, une tante, et M. Thomas Tazza de Norwalk, pour parrain, un oncle. Félicitations.

EXPOSITION DE TABLEAUX

Le peintre beauceron, exposer ses oeuvres à Cécile Grondin-Gamache Sherbrooke, du 14 au 20

septembre, au bureau régional de la Compagnie Rothman, de Pall Mall du Canada, au 10 rue Farwell, à Sherbrooke.

Lors du vernissage, mardi, le 14 septembre à 20 heures 30 le peintre beauceron sera présenté aux Sherbrookoïses par M. le juge Robert Cliche et son épouse, Mme Madeleine

Ferron, écrivain.

Cécile Grondin-Gamache, dans ses tableaux, fait

revivre les scènes de la vie d'autant de nos ancêtres beaucerons.

tembre prochain. Une soirée récréative suivra le souper.

Au menu: des bonnes fèves au lard cuites à la maison, du ragoût et des pommes de terre au four.

Le souper débutera à compter de 5 heures à la salle paroissiale de Piopolis. Les profits de cette organisation seront versés aux oeuvres de la paroisse.

Orchestre au programme:

LES CHEVALIERS ROUGES

BIENVENUE
A TOUS

Souper et soirée à Piopolis dimanche 5 septembre

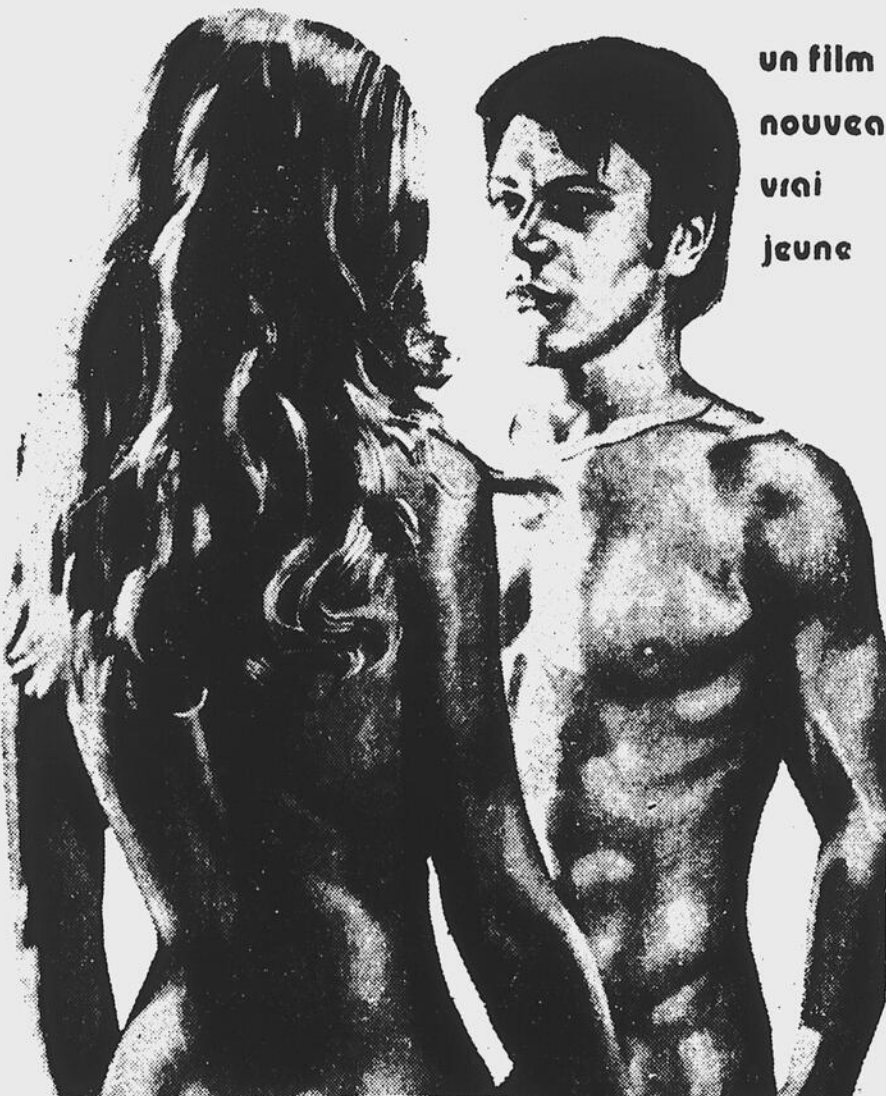
DNC (J.I.) — La population de Piopolis et celle des paroisses environnantes sont invitées à prendre

part en grand nombre au souper paroissial qui sera servi le dimanche 5 sep-

LE DRAME D'UNE JEUNE FILLE PURE ET ROMANTIQUE

enfants
non admis

un film
nouveau
vrai
jeune



la Preuve d'Amour

PLUS 2e. GRAND FILM en Couleur intra-film

CINEMA MEGANTIC

VEND. à JEU.

27 août au 2 sept.

pour horaire

appelez 583-0982



LES SALOPARDS
NE FONT PAS CRÉDIT

La journée annuelle de l'OTJ de St-Romain remporte un grand succès

ST-ROMAIN (A.P.) — Malgré la mauvaise température le succès remporté lors de la journée annuelle de l'O.T.J. de St-Romain a dépassé une fois de plus les prévisions des organisateurs.

Le président de l'O.T.J. M. Normand Tremblay et les membres de la direction nous prient de remercier toutes les personnes qui ont répondu à leur appel en assistant en grand nombre à cette activité annuelle. Leur support démontre le grand intérêt qu'elles portent pour les loisirs de nos jeunes.

THEATRE FRONTENAC

ST-GEDEON

TEL. 582-3264

HORAIRE DES PROGRAMMES

JEUDI, 7 h. 30 p.m.

SAMEDI: 8 h. p.m.

DIMANCHE: 1 h. 30 p.m.
Représentation continue
à partir de 7 heures



L'agression

Catherine
Deneuve
Jean-Louis
Trintignant

2e film



LES CHATIES
EN FOLIE

LE QUEBECOIS DE STE-CECILE

AUTREFOIS

DOMAINE ST-PIERRE

VENDREDI SOIR

L'ORCHESTRE

69 CELCIUS

SAMEDI SOIR

RENDEZ-VOUS des familles
ROY qui était de la fête l'an der-
nier. Les familles Roy sont invi-
tées ainsi que leurs amis.

ORCHESTRE LES COPAINS

Nous avons aménagé des tables
à pique-nique, bienvenue à tous.

Bienvenue à tous

BIENVENUE

à l'Hôtel TI-LOU de ST-LUDGER

Roland et Gisèle, prop.

Salle de réceptions, noces, anniversaires
banquets, etc.

faites vos réservations à l'avance
composez (819) 548-5842

DANS LA SALLE

Venez "swinger" à mort
VENDREDI et SAMEDI
avec

L'ORCHESTRE 14 1/2 de Sherbrooke

dans le bar

DUO WESTERN

les vendredi, samedi, dimanche
après-midi et dimanche soir

Une vraie aubaine!



Achetez
une bouteille
de 28 onces à prix
d'aubaine: seulement
33¢, dépôt en sus.

Et il y aura d'autres

vraies au-
baines 7UP tout
au long de l'été
chez votre détail-
lant participant. Ne les
manquez pas!



7UP L'INCOLA

Seven-Up, 7UP, l'Incola et Un sont les marques déposées qui identifient le produit de The Seven-Up Company.